

المملكة المغربية
+ⵍⵎⴰⵔⵓⴽⵉ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⴽⵉ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⵏⵓⵔⵓⴽⵉ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⴽⵉ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⴽⵉ ⵏ ⵏⵓⵔⵓⴽⵉ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education, de Formation et de Recherche Scientifique



CASABLANCA-SETTAT

CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018
DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030





CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018

DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030

CASABLANCA-SETTAT



DÉPÔT LÉGAL : 2020MO5500
ISBN : 978-9920-785-33-4

TABLE DES MATIÈRES

I	Préface	7
II	Introduction	9
III	Performance de la région en éducation selon les fondements de la Vision Stratégique	15
	A - Équité et égalité des chances	18
	B - Qualité de l'éducation	38
	C - Promotion de l'individu et de la société	58
IV	Synthèse des forces et faiblesses de la région en éducation	77
V	Annexe méthodologique	81



I - PRÉFACE

*Le **cadre de performance régional** 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique complète le cadre de performance national 2015-2018. La présente édition se veut un outil pour évaluer l'évolution des indicateurs au niveau régional. En effet, la Constitution a défini les nouvelles prérogatives de « la région » comme étant un échelon territorial stratégique qui occupe une place centrale en matière de développement économique et social. Son rôle acquiert une échelle substantielle avec la régionalisation avancée, particulièrement dans le contexte de l'élaboration du nouveau modèle de développement. Ainsi, la mise en place d'un développement régional intégré, s'alignant sur le rôle prééminent que devrait occuper la région, nécessiterait un accompagnement par des outils de pilotage pertinents permettant de disposer d'une approche territorialisée de la mesure des progrès accomplis suivant des indicateurs de performance et de résultats appropriés.*

*Consciente des enjeux importants d'un suivi régionalisé¹ de la réforme 2015-2030, l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a jugé opportun d'élaborer une édition régionale du cadre de performance du suivi de la Vision Stratégique, après la première édition couvrant le niveau national, publiée en 2019. Il s'agit d'un outil d'aide à la prise de décision et de pilotage régional du système d'éducation et de formation permettant d'identifier les sources de force et de faiblesse (déficit) de l'éducation au niveau de chaque région. Conçu pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique 2015-2030 et de la loi cadre 54.17, le **cadre de performance régional** mobilise une batterie d'indicateurs minutieusement sélectionnés et thématiques selon une arborescence bien définie permettant d'accompagner le processus de régionalisation du système d'éducation et de formation.*

¹ L'INE veille à assurer une représentativité régionale dans plusieurs de ses enquêtes afin de garantir un suivi régionalisé sur toute la période de la réforme 2015-2030.

Composé de dix fascicules régionaux, le **cadre de performance régional** du suivi de la Vision Stratégique propose un diagnostic, à la fois synthétique et comparatif, pour chaque région. En outre il dresse un état détaillé des indicateurs reflétant la mise en œuvre de la réforme de l'éducation afin d'instaurer une école de l'équité et de l'égalité des chances, de la qualité et de la promotion de l'individu et de la société. Le **cadre de performance régional**, qui mobilise des indicateurs confectionnés à partir de bases de données administratives, des enquêtes auprès des ménages et des évaluations internationales sur l'apprentissage scolaire, propose un «Indice Régional de Développement de l'Éducation» (IRDE). Conçu par l'INE pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision au niveau régional, l'IRDE est un indice composite qui compile 157 indicateurs.

Ce cadre est décliné en trois dimensions et 27 sous-dimensions, tenant compte, à la fois, des trois piliers de la Vision et de l'ODD4. En se référant à ces 27 sous-dimensions, le cadre montre également les points forts et les points faibles, là où la région a réalisé des avancées par rapport aux autres régions et là où elle a enregistré un ralentissement. Il est ainsi destiné, en particulier, aux responsables régionaux, aux directions provinciales, aux responsables politiques, aux collectivités locales, aux acteurs du système d'éducation et de formation dans toutes les régions du Maroc ainsi qu'à toute personne s'intéressant à l'évaluation des politiques éducatives.

Cette première édition régionale couvre la période 2015-2018. À l'horizon 2030, l'INE produira, pour chaque région, quatre fascicules triennaux (2015-2018, 2019-2022, 2023-2026 et 2027-2030). À noter que la méthodologie de calcul d'indicateurs composites de chaque dimension ainsi que les sources de données sont exposées dans l'annexe méthodologique.

II - INTRODUCTION

La région de Casablanca-Settat, située au centre ouest du pays, s'étend sur une superficie de 20 166 km². Son chef-lieu, Casablanca, est la préfecture la plus peuplée parmi les soixante-quinze provinces et préfectures marocaines abritant à elle seule plus de 3,5 millions d'habitants en 2020. Cette sixième région du nouveau découpage administratif marocain est constituée de deux préfectures, Casablanca et Mohammédia, en plus de sept provinces. Il s'agit des provinces d'El Jadida, Settat, Berrechid, Nouaceur, Sidi Bennour, Benslimane et Médiouna. La population urbaine de la région représente 76% de la population globale de la région. La région est composée de 168 communes dont quarante-quatre entièrement urbaines. Douze communes rurales, parmi les 124, comprennent chacune un centre urbain.

La région de Casablanca-Settat représente 20.6% de la population marocaine globale, soit 7.4 millions d'habitants en 2020. Environ 1.8 million jeunes, soit 25% de la population de la région, est inscrit dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire ou supérieur) ou dans l'une des filières de la formation professionnelle. Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 155 065 enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement préscolaire, 1 397 812 élèves dans l'enseignement scolaire, 187 145 étudiants dans l'enseignement universitaire et 100 690 stagiaires et 2030 apprentis sont inscrits dans l'une des filières de la formation professionnelle. La région représente 19.5% de l'enseignement préscolaire national, 19.5% de l'enseignement scolaire national, 20.5% de l'enseignement universitaire national et 24.7% de la formation professionnelle nationale. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la première part la plus prépondérante. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 840 013 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 2 077 établissements et 1 152 satellites, 336 351 élèves sont scolarisés dans 816 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 221 448 lycéens fréquentent 257 établissements de l'enseignement secondaire qualifiant de la région.

L'enseignement supérieur de la région est représenté par l'université Hassan II à Casablanca, Hassan I^{er} à Settat et Chouaïb Doukkali à El Jadida. Regroupées dans le cadre d'une convention, ces universités visent la création d'une dynamique attractive, intégrant, dans un même ensemble pluridisciplinaire, la recherche, la formation et l'ingénierie en lien avec les activités des entreprises et les collectivités locales de la région. Les trois universités comptent au titre de l'année 2019-2020, 169 299 étudiants au cycle normal, 9812 en Master et 8034 au doctorat, soit une population estudiantine globale de 187 145, répartie sur treize facultés et dix-sept autres établissements à accès régulé attachés aux trois universités.

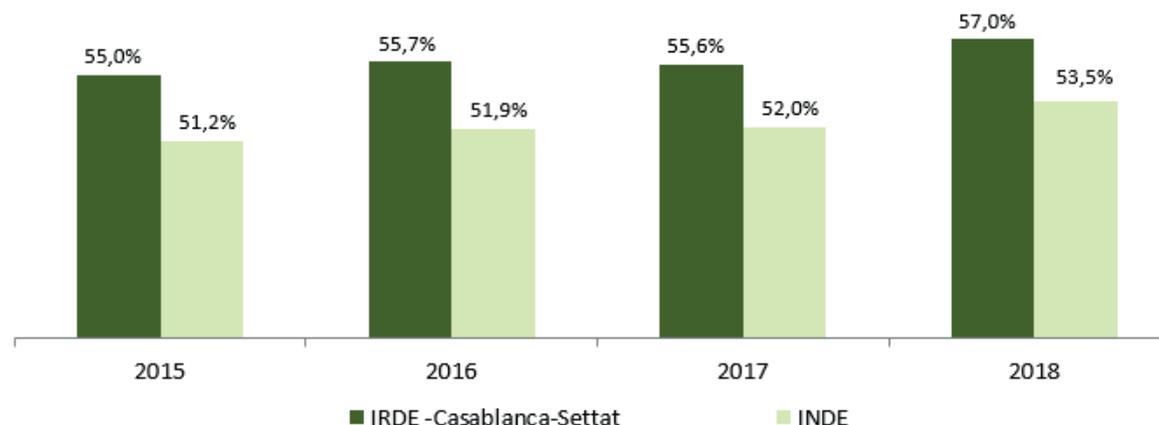
Le cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2030 révèle que le niveau de développement de l'éducation de la région de Casablanca-Settat se situe largement au-dessus du niveau national. Son indice régional du développement de l'éducation (IRDE) enregistre une valeur de 57% au-dessus du niveau national de 3.9 points (indice national de développement de l'éducation : INDE de 53.1%). Par ailleurs, la région a connu un rythme d'évolution de l'IRDE entre 2015 et 2018 légèrement en dessous de celui de l'INDE : l'IRDE a gagné 2.1 points par rapport à l'année 2015 où il affichait une valeur de 55% tandis que l'INDE a aussi connu une augmentation de 2.3 points par rapport à la même année de référence. Néanmoins, le progrès demeure timide, aussi bien pour la région de Casablanca-Settat que pour le Maroc de façon globale et beaucoup de chemin reste à accomplir.

Au vu du rythme actuel du développement de l'éducation dans la région de Casablanca-Settat, soit 2.1 points tous les trois ans, la région pourra espérer atteindre une valeur de l'IRDE de seulement 60% en 2030, soit moins que les deux-tiers des objectifs stratégiques de la Vision.

Comme il est constaté pour toutes les régions marocaines, le milieu rural a accumulé beaucoup de retard en matière de développement de l'éducation par rapport au milieu urbain. En 2018, l'IRDE de la région de Casablanca-Settat a atteint 62.3% en milieu urbain contre 45.5% en milieu rural, soit un écart évalué à 16.8 points. Sous l'hypothèse d'une progression linéaire de 2.1 points, rythme moyen d'évolution de la région, le milieu rural pourrait atteindre la valeur actuelle de l'IRDE du milieu urbain en 2029. Le milieu urbain semble dépasser le milieu rural de près de 11 années d'efforts en termes de développement de l'éducation.

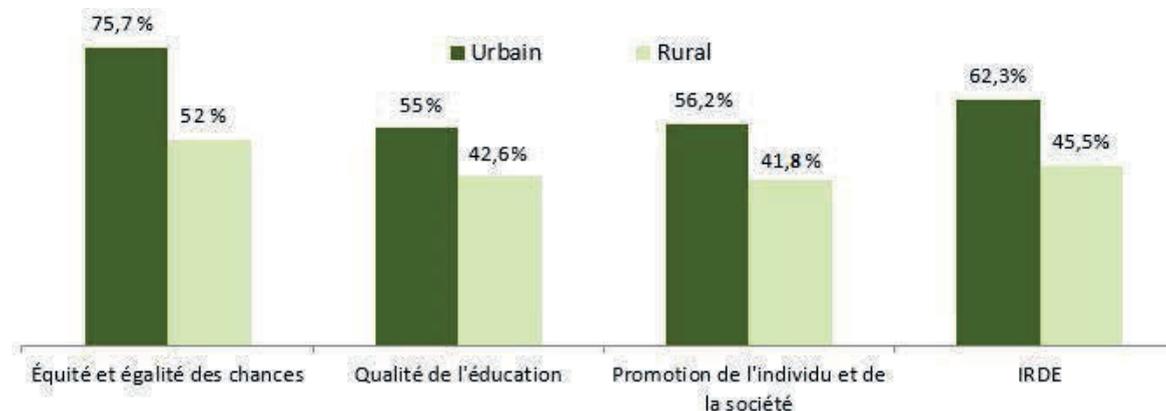
Selon le milieu, le rythme d'évolution de l'IRDE de la région de Casablanca-Settat au cours de la période 2015- 2018 demeure supérieur à celui de l'INDE au niveau national. En effet, le milieu rural de la région a connu une augmentation de son IRDE de 2.4 points contre 2.7 points au niveau national tandis que l'IRDE du milieu urbain de la région a gagné 1.5 point contre 2 points au niveau national pour l'INDE.

Graphique 1. Évolution de l'IRDE de Casablanca-Settat et l'INDE entre 2015 et 2018.



En décomposant l'IRDE de la région de Casablanca-Settat par dimension, il s'avère que la dimension « équité » est la mieux positionnée suivie de la « qualité » et de la « promotion de l'individu et de la société », enregistrant respectivement 66.1%, 52.5% et 52.5% en 2018, alors qu'au niveau national, ces indices dimensionnels ont enregistré 62.5%, 49.3% et 48.7% respectivement. Ainsi, il apparaît que la « qualité » est le maillon faible du développement de l'éducation, ce qui est confirmé aussi pour toutes les autres régions. De plus, comme il a été mentionné dans le cadre de performance national, la Vision Stratégique 2015-2030 et l'objectif de développement durable n°4 (ODD4) avaient essentiellement mis l'accent sur la question de la « qualité de l'éducation », tandis que la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation et l'objectif n°2 dans l'ancien agenda international (OMD2) ont surtout insisté sur la généralisation de l'éducation de base.

Graphique 2. IRDE et les indices dimensionnels de la région de Casablanca-Settat selon le milieu en 2018.



L'indice dimensionnel de la qualité de l'éducation de la région de Casablanca-Settat est supérieur de 3.8 points par rapport au niveau national (52.5% contre 48.7%), Casablanca-Settat étant la première région par rapport à cette dimension. Ainsi, contrairement à la plupart des régions marocaines, le déficit en matière de développement de l'éducation dans la région de Casablanca-Settat résulte principalement de la faible performance enregistrée dans la dimension de la promotion de l'individu et de la société, suivie de celle relative à la qualité de l'éducation. La région accuse un retard particulièrement important dans la sous-dimension «implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite», qui se révèle dans la quasi-totalité des régions comme étant la plus déficitaire des neuf sous-dimensions de la promotion de l'individu et de la société. Ceci est d'autant plus confirmé par les différents classements du Maroc dans les enquêtes internationales (TIMSS, PIRLS et PISA). Aussi, il y a lieu de noter deux principaux constats en ce qui concerne la dimension de la qualité de l'éducation. Le premier constat est que, par rapport à toutes les régions marocaines, Casablanca-Settat occupe le premier rang par rapport à l'indice dimensionnel de la qualité. Le second est que l'indice dimensionnel de la qualité de la région affiche un écart selon le milieu de résidence de 12.3 points inférieur à celui du niveau national (8.6 points) et largement inférieur aussi à celui de l'indice dimensionnel de l'équité de la région 20.4 points.





III - PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

A

CASABLANCA-SETTAT

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



A





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



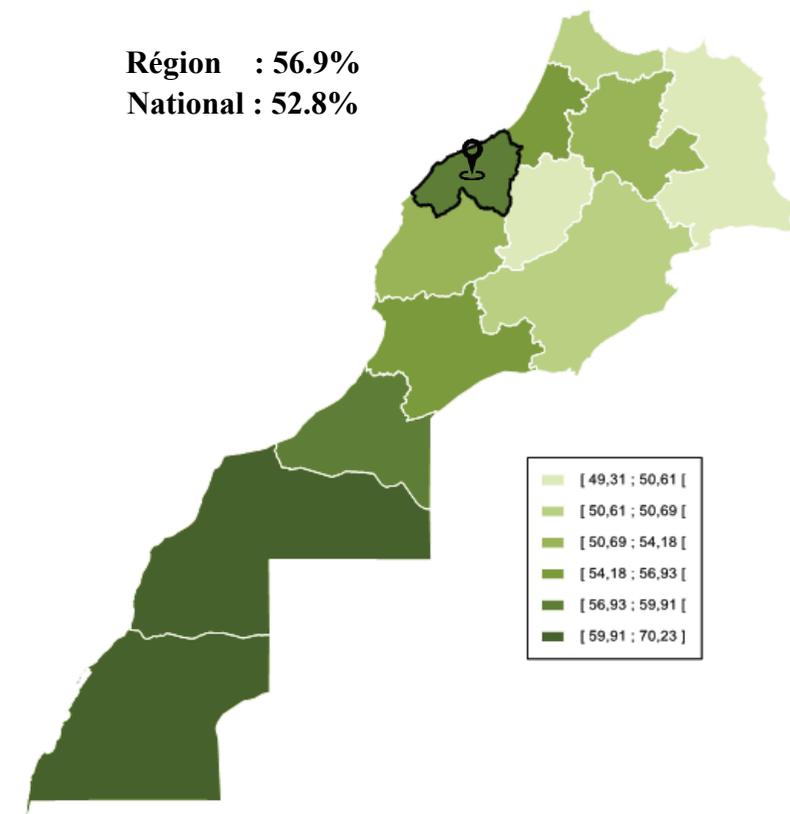
Un indice sous-dimensionnel de préscolarisation supérieur à la moyenne nationale

L'indice sous-dimensionnel de la région de Casablanca-Settat enregistre une valeur de 56.9% pour l'année 2018 dépassant la moyenne nationale (52.8%) de 4.1 points. Cet indice offre un bon positionnement à la région et lui confère la quatrième place juste après les trois régions du Sud. Néanmoins, en comparaison avec les autres indices de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances », celui de la « préscolarisation pour tous » demeure relativement faible.

Le taux de préscolarisation le plus élevé après celui des régions du Sud

En 2018, le taux spécifique de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans de la région de Casablanca-Settat a enregistré une valeur de 49.8%, soit la quatrième valeur la plus élevée dans le classement régional. Parmi un effectif global de 261 808 enfants préscolarisés âgés de 4 à 5 ans au Maroc, la région s'accapare un cinquième, soit 130 427 enfants de cette même tranche d'âge. Ce taux est susceptible de s'améliorer grâce aux efforts récemment déployés d'autant plus que l'académie régionale de Casablanca-Settat s'est fixée l'objectif de généraliser l'accès à une éducation préscolaire d'ici 2025.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



Deuxième écart le plus élevé au niveau régional dans la sous-dimension de la « préscolarisation pour tous »

Au niveau national, l'écart urbain-rural dans la sous-dimension de la « préscolarisation pour tous » est évalué à 17.4 points en 2018 (59.5% en milieu urbain contre 42.1% en milieu rural). La région de Casablanca-Settat, quant à elle, présente un écart urbain-rural qui s'élève à 19.8 points (62.3% en milieu urbain contre 42.5% en milieu rural). Cette région présente le deuxième écart le plus élevé après celui de la région de Rabat-Salé-Kénitra (20.4 points).

Un effort considérable est déployé pour élargir l'accès à la préscolarisation en milieu rural

En dynamique, l'indice sous-dimensionnel de « la préscolarisation pour tous » s'est sensiblement amélioré en milieu rural de la région de Casablanca-Settat. En effet, entre 2015 et 2018, cet indice est passé de 22.4% en 2015 à 42.5% en 2018 gagnant 20.1 points de plus en trois années seulement. Ainsi, l'académie régionale de Casablanca-Settat a fourni un effort considérable en milieu rural de la région. De ce fait, l'écart urbain-rural a connu une diminution de 7.9 points sur la même période. Par ailleurs, l'indice sous-dimensionnel en milieu urbain a augmenté de 12.2 points.

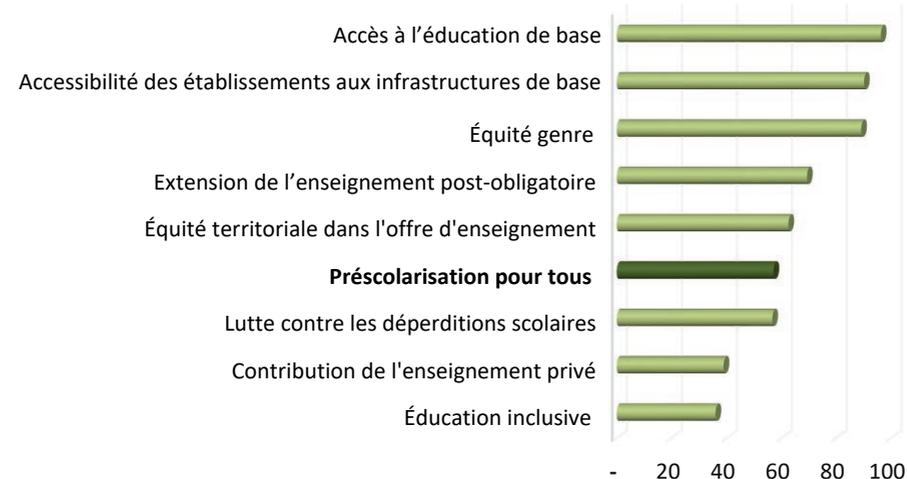
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 62.3%

Rural : 42.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



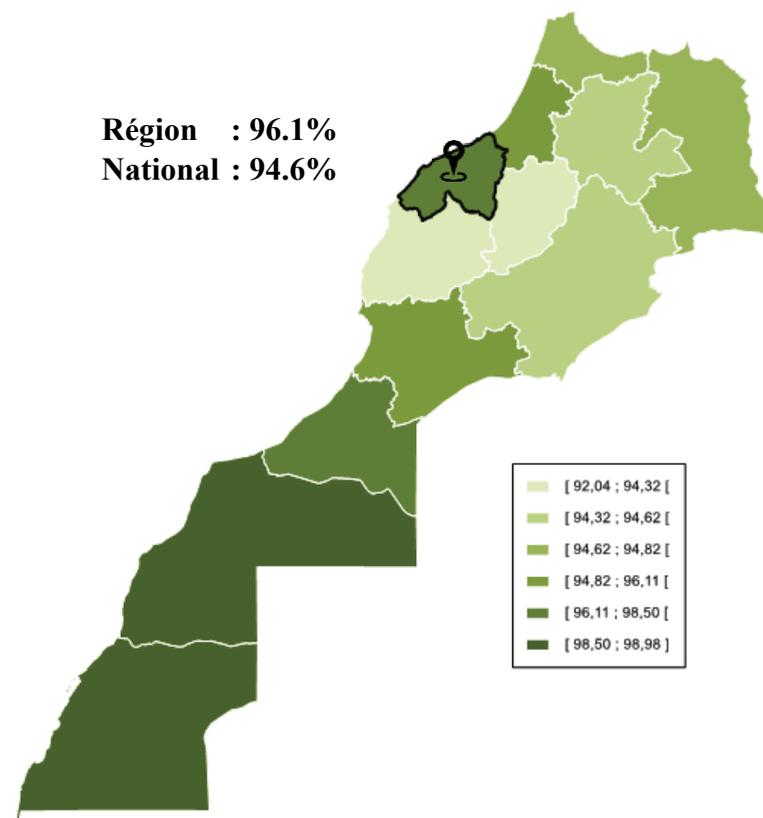
Quatrième position du classement régional relatif à l'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base »

L'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base » de la région de Casablanca-Settat s'est établi à 96.1% en 2018, occupant la quatrième position du classement régional relatif à cet indice. Cet indice affiche pour la même année un écart de 2.9 points par rapport à la première région (Laâyoune-Sakia El Hamra) et un écart de 1.5 point par rapport à la moyenne nationale. En outre, la région de Casablanca-Settat a enregistré la septième augmentation la plus importante entre 2015 et 2018, soit 4.3 points. De plus, la première augmentation est enregistrée pour la région de l'Oriental (7.1 points). Par cycle d'enseignement, le secondaire collégial a connu une modeste évolution sur la période 2015-2018 en comparaison avec le primaire (3.4 contre 5.1 points).

L'indice sous-dimensionnel le moins déficitaire parmi les neuf sous-dimensions de l'équité et égalité des chances

La dernière source du déficit global dans la dimension de « équité et égalité des chances » se rapporte à la sous-dimension de « l'accès à l'éducation de base » qui contribue seulement pour 1.3% au déficit global alors que la sous-dimension « éducation inclusive » contribue pour plus d'un cinquième à ce déficit.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



Le milieu rural de la région de Casablanca-Settat est le plus pénalisé dans le classement régional

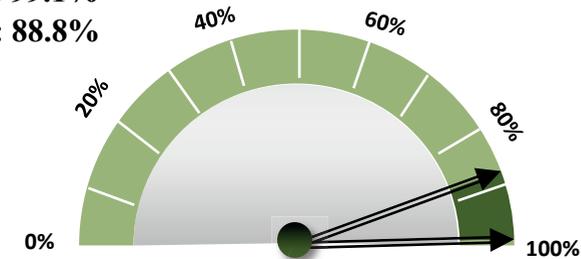
Plus d'un million d'enfants âgés de 6 à 14 ans sont scolarisés dans la région de Casablanca-Settat, dont 13.3% sont en milieu rural. En effet, 750 741 enfants de cette tranche d'âge fréquentent un établissement scolaire en milieu urbain tandis que 306 875 enfants sont scolarisés en milieu rural.

L'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base », pour la région de Casablanca-Settat, est de 88.8% en milieu rural contre 99.1% en milieu urbain, soit un écart urbain-rural de 10.3 points en 2018. Cet écart reste légèrement supérieur à celui du niveau national (9.9 points). Il faut noter que le milieu urbain affiche un bon classement de la région puisqu'elle se positionne au deuxième rang. En revanche, le côté rural se situe à la huitième place pour la même année, traduisant la nécessité de déployer plus d'efforts, spécifiquement dans ce milieu. Néanmoins, d'autres sous-dimensions présentent un ordre de grandeur beaucoup plus important dans l'écart inter-milieu et que celui de la sous-dimension de « l'accès à l'éducation de base » demeure relativement moins important. Ce dernier contribue pour seulement 4.8% à l'écart global entre les milieux de la dimension de « l'équité et égalité des chances ».

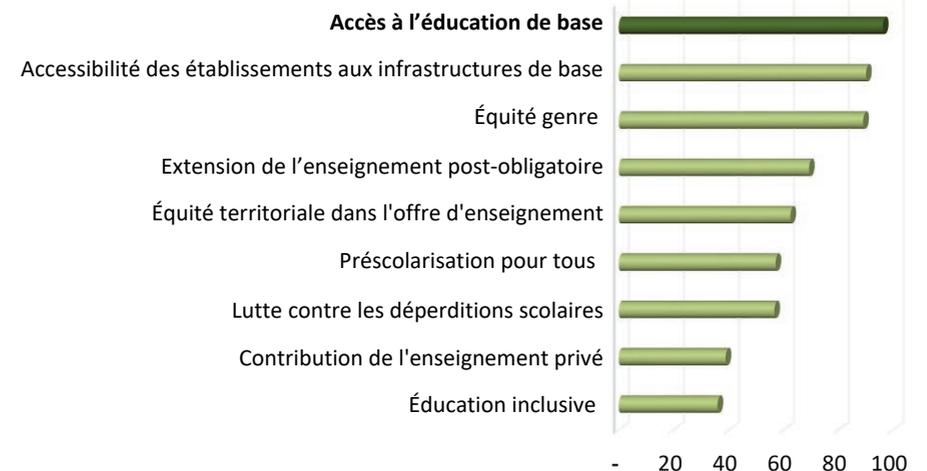
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 99.1%

Rural : 88.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



Une extension importante de l'enseignement post-obligatoire

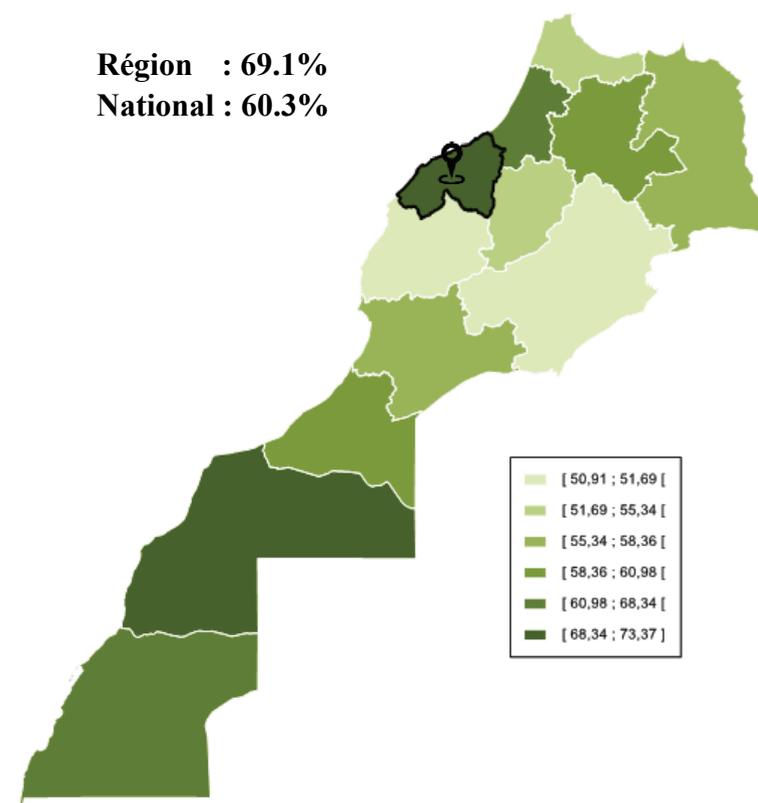
L'indice sous-dimensionnel de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » de la région Casablanca-Settat est passé de 64.7% en 2015 à 69.1% en 2018, gagnant 4.4 points. La région occupe la deuxième place dans le classement régional en 2018 avec une valeur d'indice dépassant de 8.8 points celle du niveau national (60.3%). La région de Casablanca-Settat a surtout connu une hausse considérable de son effectif des étudiants de l'enseignement supérieur qui est passé de 197 898 à 233 113 étudiants entre 2015 et 2018. De plus, l'effectif des inscrits dans les filières de la formation professionnelle a aussi enregistré une augmentation de 6 313 stagiaires en trois années seulement pour atteindre, en 2018, 102 535 stagiaires dans la région.

La région de Casablanca-Settat s'accapare d'un quart des universités marocaines

Si la région de Drâa-Tafilalet et les trois régions du Sud ne disposent pas d'université propre, Casablanca-Settat est l'unique région marocaine qui abrite trois universités dans la même région, c'est-à-dire le quart du nombre total des universités publiques au Maroc (12). Il s'agit spécifiquement de l'université Hassan II de Casablanca, de l'université Chouaib Doukkali d'El Jadida et de l'université Hassan I^{er} de Settat.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 69.1%
National : 60.3%





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



Deuxième écart urbain-rural le plus important parmi les neuf sous-dimensions de « l'équité et égalité des chances »

En 2018, l'indice sous-dimensionnel de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » de la région de Casablanca-Settat affiche le deuxième écart urbain-rural le plus important de toutes les sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances ». En effet, cette sous-dimension qui enregistre un écart urbain-rural de 39 points (78.2% pour le milieu urbain et 39.2% pour le milieu rural) vient juste après celle de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » (44.1 points d'écart entre les deux milieux).

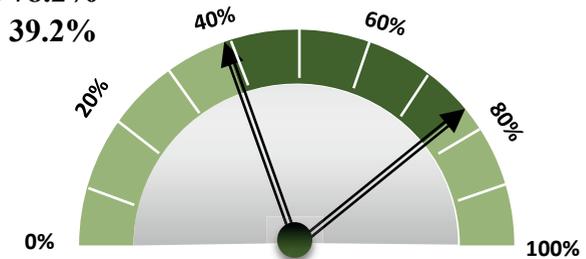
L'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants issus du milieu rural reste relativement limité

La région de Casablanca-Settat présente le 3^e taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur le plus élevé au niveau régional (40.8% en 2018). Cependant, l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants issus du milieu rural reste relativement limité. En effet, avec un taux de seulement 12.6%, l'accès à cet enseignement reste inférieur au taux national du milieu rural (13.1%). Le milieu rural de la région de Guelmim-Oued Noun enregistre quasiment trois fois le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur du milieu rural de Casablanca-Settat.

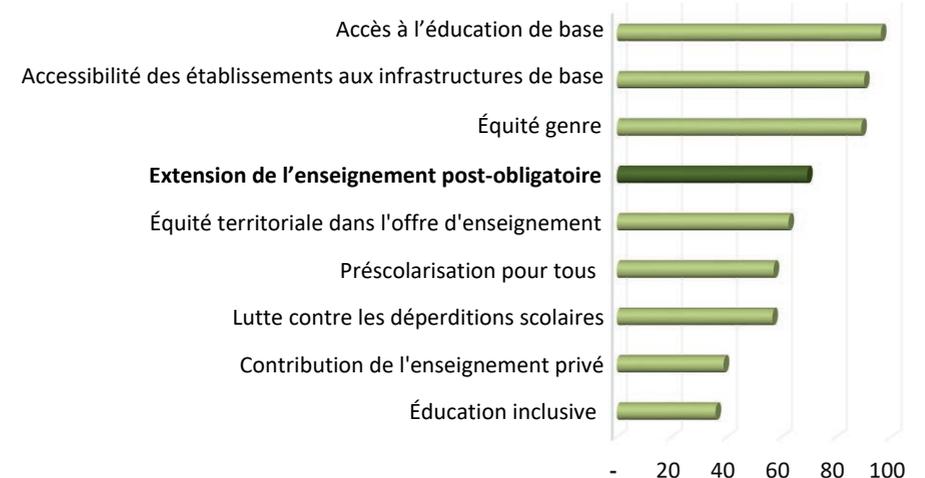
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 78.2%

Rural : 39.2%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



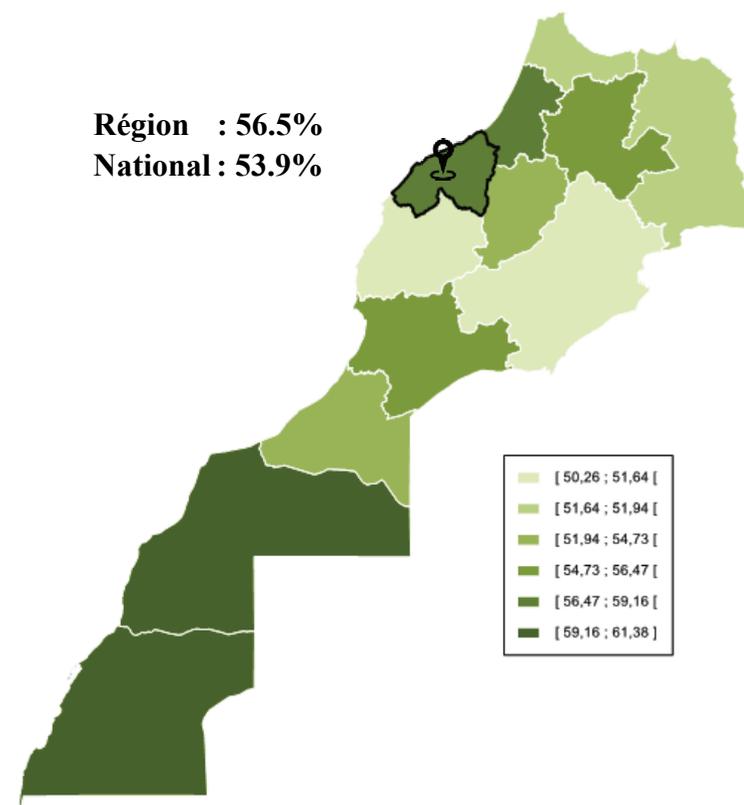
La lutte contre le décrochage scolaire est l'un des plus grands défis auxquels est confrontée l'école marocaine. Les jeunes sortants du système éducatif sont pour la plupart peu qualifiés et susceptibles de devenir dans une situation très précaire dans l'avenir. Cette sous-dimension traduit les efforts fournis dans la réduction de l'abandon et du redoublement scolaire. La région de Casablanca-Settat affiche ainsi une valeur d'indice sous-dimensionnel de « lutte contre les déperditions scolaires » de 56.5% en 2018. Celle-ci reste supérieure à la moyenne nationale (53.9%) de 2.6 points.

Quatrième position dans le classement régional de lutte contre les déperditions scolaires

La région de Casablanca-Settat se positionne en 4^e position au classement régional juste après les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (61.4%), Dakhla-Oued Ed Dahab (59.2%) et Rabat-Salé-Kénitra (56.6%). En 2018, la région de Casablanca-Settat enregistre des taux d'abandon de 3%, 11.9% et 11% respectivement aux trois cycles scolaires. Ces derniers affichent respectivement des taux d'abandon de 3.3%, 13.2% et 9.9% au niveau national. La région affiche un taux d'abandon inférieur à la moyenne nationale uniquement pour le cycle primaire et secondaire collégial.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 56.5%
National : 53.9%





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



L'urbain de la région de Casablanca-Settat dépasse l'urbain du niveau national pour les quatre années successives

La région de Casablanca-Settat a enregistré un écart urbain-rural de 15.4 points en 2018. En effet, l'indice sous-dimensionnel de « lutte contre les déperditions scolaires » affiche une valeur de 44.9% en milieu rural contre 60.3% en milieu urbain. Cet écart s'est encore creusé entre 2015 et 2018 en augmentant de trois points. Signalons que l'indice du milieu rural de la région demeure inférieur à celui du niveau national de 2.2 points. En revanche, le milieu urbain de la région présente un indice sous-dimensionnel qui devance celui du niveau national de 1.9 point.

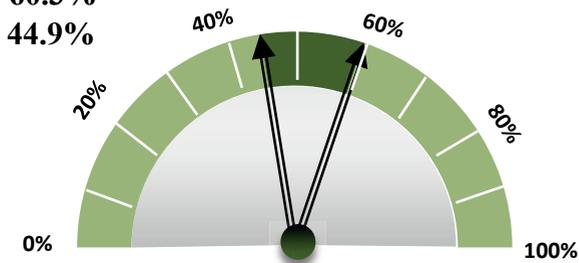
L'écart entre les deux milieux en matière de taux d'abandon au secondaire collégial a même atteint 8 points

En 2018, la région de Casablanca-Settat enregistre un taux d'abandon en milieu rural qui dépasse celui du niveau national dans les trois cycles scolaires. L'écart entre les deux milieux en termes de taux d'abandon est particulièrement plus élevé au secondaire collégial puisque ce dernier s'élève à 8 points de différence entre les deux milieux. En effet, le milieu rural a enregistré un taux de d'abandon de 18.4% dans ce cycle d'enseignement. Quant au milieu urbain, il affiche une valeur de 10.4%.

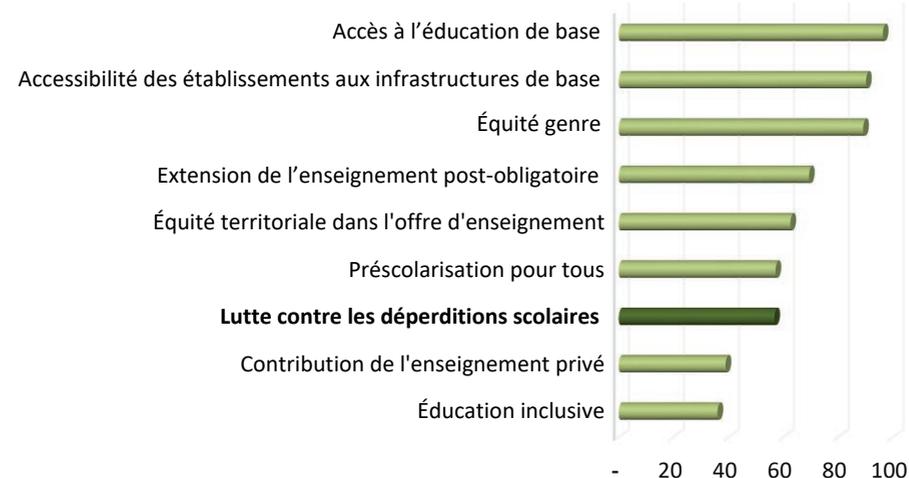
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 60.3%

Rural : 44.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



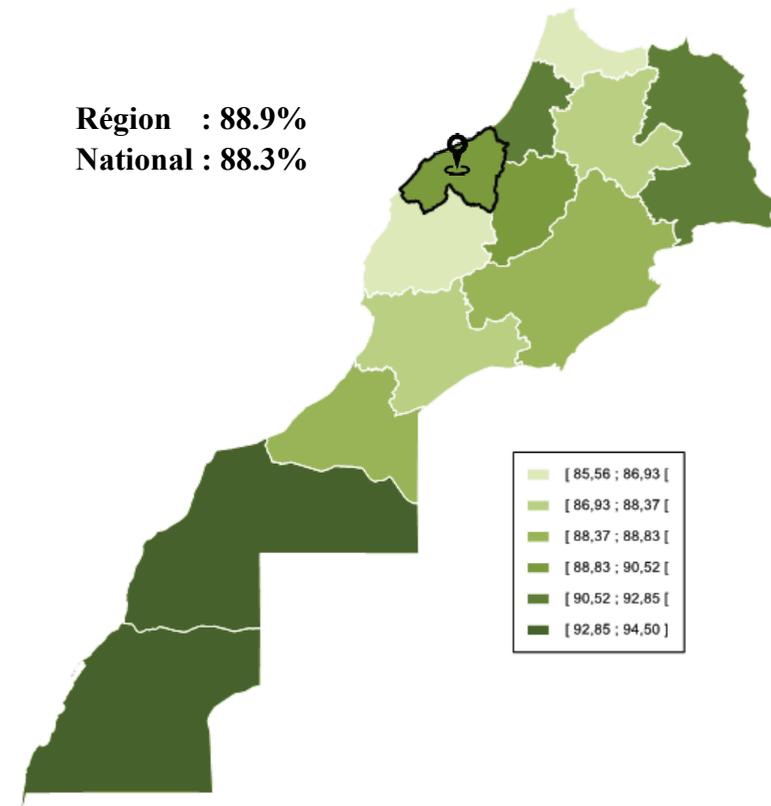
La région est classée cinquième dans la sous-dimension de « l'équité genre » au niveau régional

L'égalité des genres dans l'éducation est évaluée à travers cinq indicateurs mesurant la parité dans l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur. Après les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra, Dakhla-Oued Ed Dahab, Rabat-Salé-Kénitra et l'Oriental, la région de Casablanca Settat occupe le cinquième rang dans « l'équité genre ». Avec une valeur d'indice dimensionnel de 88.9%, la région dépasse légèrement la moyenne nationale (88.3%), soit une différence de 0.6 point seulement. Il y a lieu de noter que la parité dans l'enseignement préscolaire semble être la plus pénalisée. En effet, la région occupe la neuvième position au niveau régional avec un indice de parité de 74.4% inférieur à celui du niveau national (76.6%).

Troisième contribution la plus faible au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances »

L'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » contribue pour 3.6% au déficit global de la dimension. Cette sous-dimension présente ainsi la troisième contribution la plus faible à ce déficit après celles de « l'accès à l'éducation de base » et « l'accessibilité aux infrastructures de base ».

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



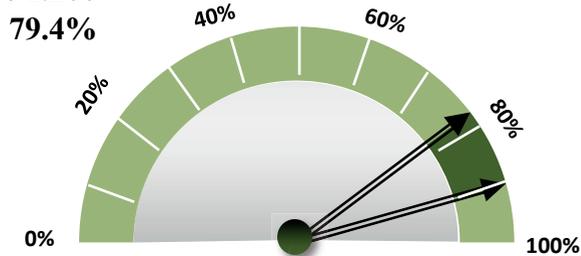
L'écart global entre les deux milieux dans la sous-dimension de « l'équité genre » est mesuré à travers la moyenne des écarts urbain-rural des cinq cycles d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant).

L'écart urbain-rural dans l'enseignement préscolaire explique une part prépondérante de celui de l'équité genre

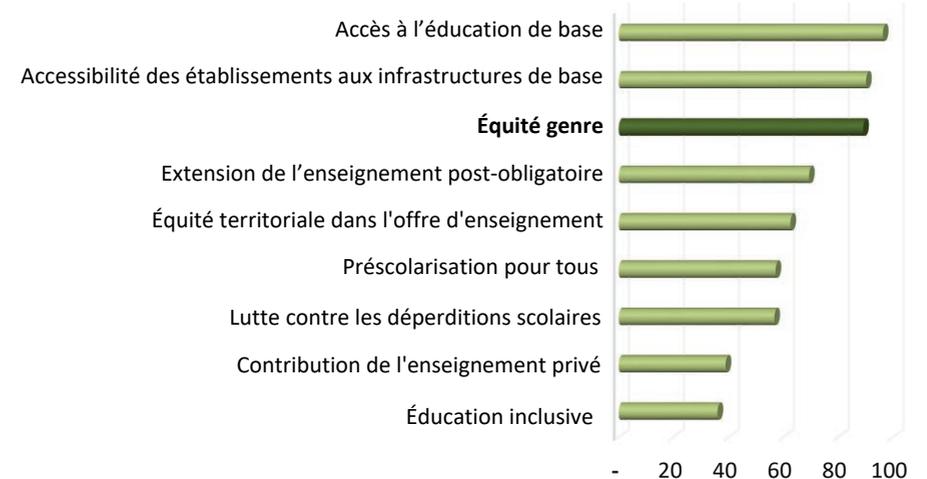
En 2018, la région de Casablanca-Settat a enregistré un écart entre les deux milieux de 11.8 points. Ce dernier, est principalement expliqué par l'écart urbain-rural au préscolaire. En effet, ce dernier contribue pour 61% à l'écart urbain-rural de la sous-dimension. Ainsi, ce cycle d'enseignement enregistre un indice parité de 80.3% en milieu urbain contre 44.3% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 35.9%. De plus, la majorité des régions présentent la valeur d'écart urbain-rural la plus élevée au secondaire collégial et que seules les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Dakhla-Oued Ed-Dahab et Casablanca-Settat affichent la valeur d'écart inter-milieux la plus élevée au préscolaire. Par ailleurs, il y a lieu de préciser que l'indice de parité genre présente la valeur la plus faible au préscolaire aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 91.2%
Rural : 79.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



La deuxième sous-dimension la plus déficitaire parmi les « neuf sous dimensions de « l'équité et égalité des chances

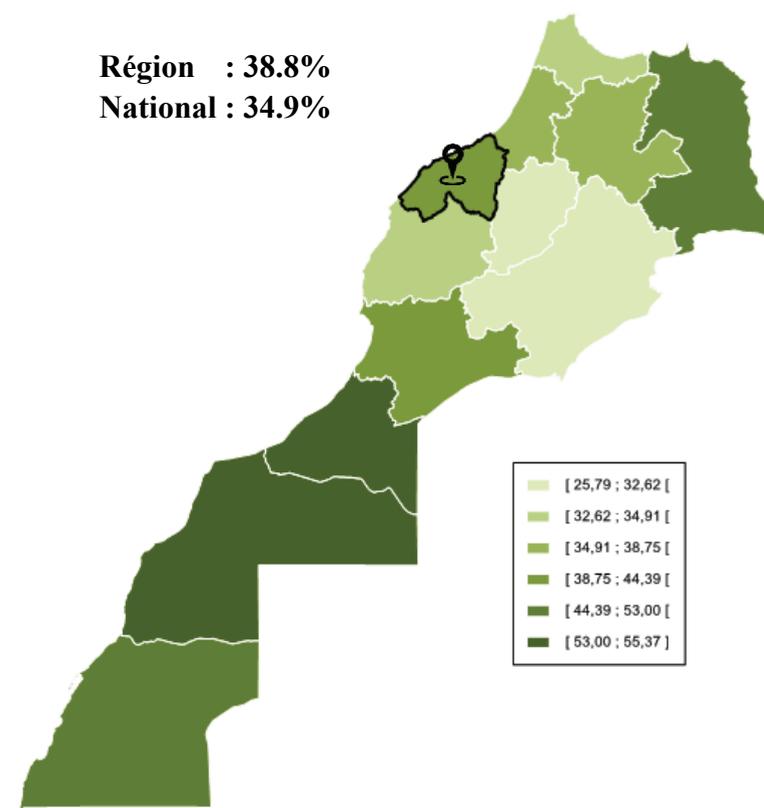
En 2018, la région de Casablanca-Settat enregistre une valeur d'indice de 38.8% dans la sous-dimension de la « contribution de l'enseignement privé ». Avec une part qui s'élève à un cinquième, cette sous-dimension affiche la deuxième contribution la plus élevée au déficit global de « l'équité et égalité des chances », juste après celle de « l'éducation inclusive » (21%).

Troisième augmentation la plus élevée au niveau régional entre 2015 et 2018

La sous-dimension de « la contribution de l'enseignement privé » s'est accrue de 0.9 point, passant de 37.8% en 2015 à 38.8% en 2018. Cette timide hausse représente toutefois la troisième augmentation la plus élevée au niveau régional après celle des régions de Béni Mellal-Khénifra (1.1 point) et Dakhla-Oued Ed Dahab (2.2 points). Par ailleurs, la région de Casablanca-Settat est caractérisée par une très forte concentration de l'enseignement privé. En effet, sur 168 communes, seul un tiers, un quart et un cinquième sont couverts respectivement par l'enseignement privé primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 38.8%
National : 34.9%





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



Un important écart urbain-rural dans la sous-dimension de « contribution de l'enseignement privé »

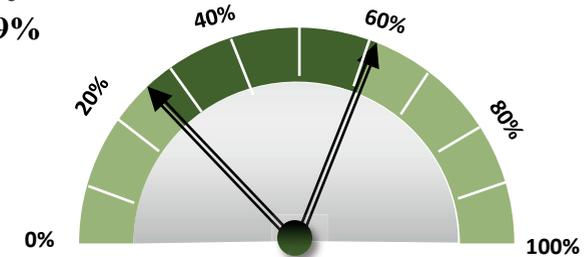
En 2018, la région de Casablanca-Settat a enregistré une valeur de 36.1 points dans l'écart urbain-rural de la sous-dimension de « la contribution de l'enseignement privé ». Ce dernier représente le troisième écart inter-milieux le plus élevé après celui des sous-dimensions de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » (44.1%) et « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » (39.1%).

Une valeur d'indice supérieure à la moyenne nationale tant en milieu urbain qu'en milieu rural

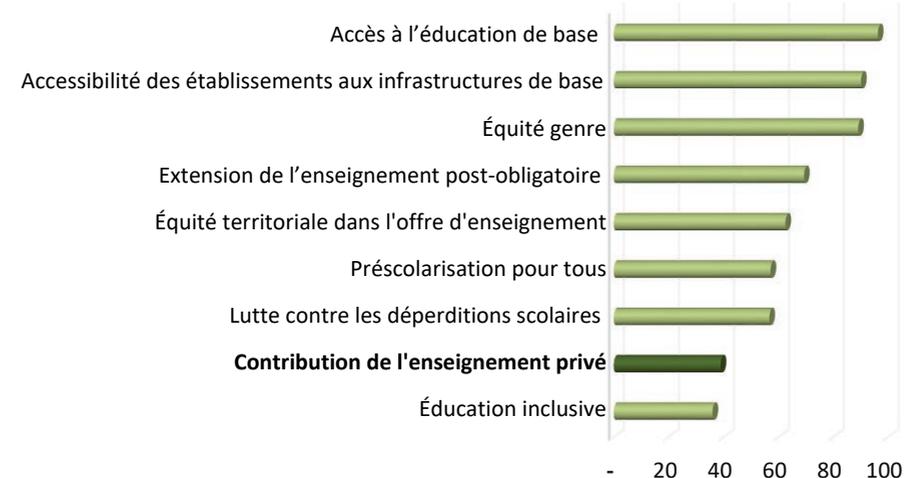
Dans le milieu rural de la région de Casablanca-Settat, seules 5.9% des communes sont couvertes par l'enseignement privé primaire, soit 15 communes. Cinq parmi les 124 communes rurales de la région abritent au moins un établissement de l'enseignement secondaire collégial privé. En revanche, en milieu urbain, le taux de couverture par ce type d'enseignement franchit le seuil de 93% au primaire, 84% au secondaire collégial et 75% au secondaire qualifiant. Par ailleurs, l'indice sous-dimensionnel de la région de Casablanca-Settat affiche une valeur d'indice supérieure à la moyenne nationale tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 62%
Rural : 25.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



Deuxième région dans le classement pour la disponibilité de l'offre d'enseignement

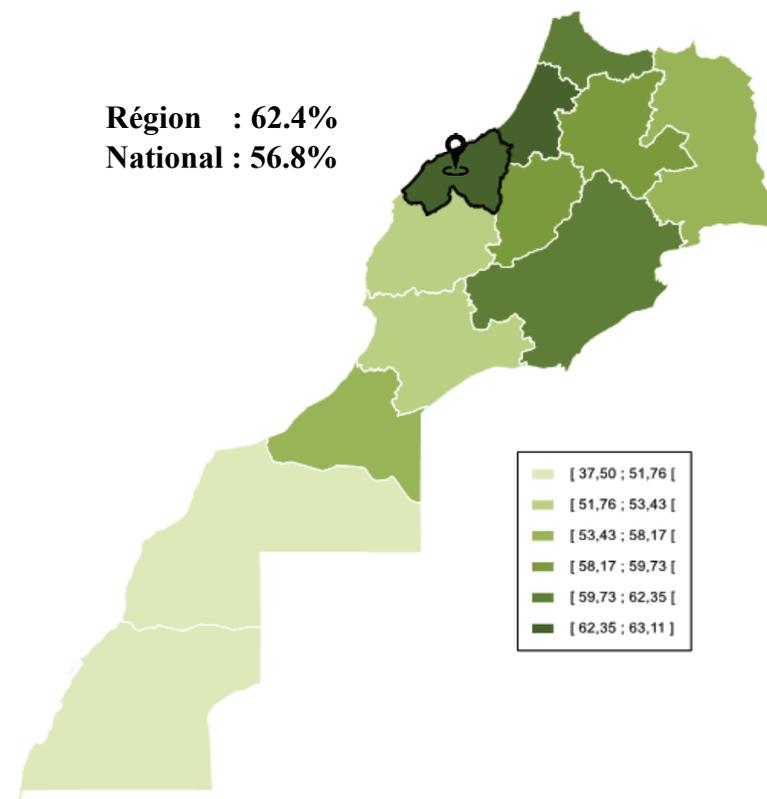
L'indice sous-dimensionnel de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » de la région de Casablanca-Settat affiche une valeur de 62.4% en 2018, dépassant la moyenne nationale de 5.6 points (56.8%). Ainsi, par rapport à cette sous-dimension, la région occupe le deuxième rang dans le classement régional, juste après Rabat-Salé-Kénitra (1^{re} position). Les écoles de l'enseignement primaire sont présentes dans toutes les 168 communes de la région.

Quant aux établissements du secondaire collégial et qualifiant, ils couvrent respectivement 74.4% et 45.8% des communes de la région, soit 125 et 77 communes pour ces deux cycles d'enseignement. En revanche, l'enseignement supérieur présente un taux de couverture de 29.2%. Ainsi, 49 communes de la région de Casablanca-Settat présentent une offre de proximité pour l'enseignement supérieur, dans la commune elle-même ou dans l'une des communes adjacentes.

Par ailleurs, la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » contribue pour 12.3% au déficit global de la région dans « l'équité et l'égalité des chances ». Ainsi, elle constitue la quatrième contribution la plus faible.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 62.4%
National : 56.8%





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



L'écart urbain-rural le plus élevé des neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances »

L'indice sous dimensionnel de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » de la région de Casablanca-Settat affiche une valeur de 50.8% en milieu rural contre 94.9% en milieu urbain, soit un écart urbain-rural de 44.1 points. Ce dernier se révèle le plus élevé des neuf sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances ». La proximité de l'offre d'enseignement supérieur explique une part importante de l'écart entre les deux milieux. En effet, 79.5% des communes urbaines présentent une offre de proximité pour l'enseignement supérieur. En revanche, seules 11.2% des communes rurales avoisinent une commune présentant un établissement relevant de l'enseignement universitaire ou de la formation des cadres. De ce fait, l'écart urbain-rural dans ce cycle d'enseignement s'élève à 68.3 points.

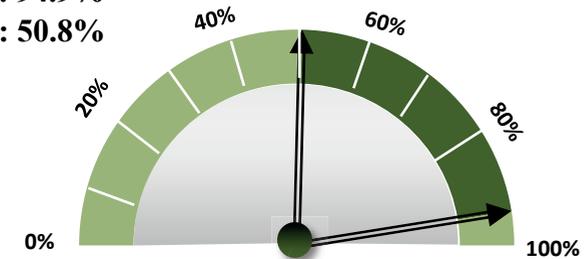
Plus d'un cinquième de l'écart urbain-rural global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances »

L'écart entre les milieux dans la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » a connu une légère diminution (3.4 points) entre 2015 et 2018. Ainsi, ce dernier a donc maintenu la contribution la plus élevée, soit 20.7% de l'écart urbain-rural gl'écart urbain-rural global de la dimension.lobal de la dimension.

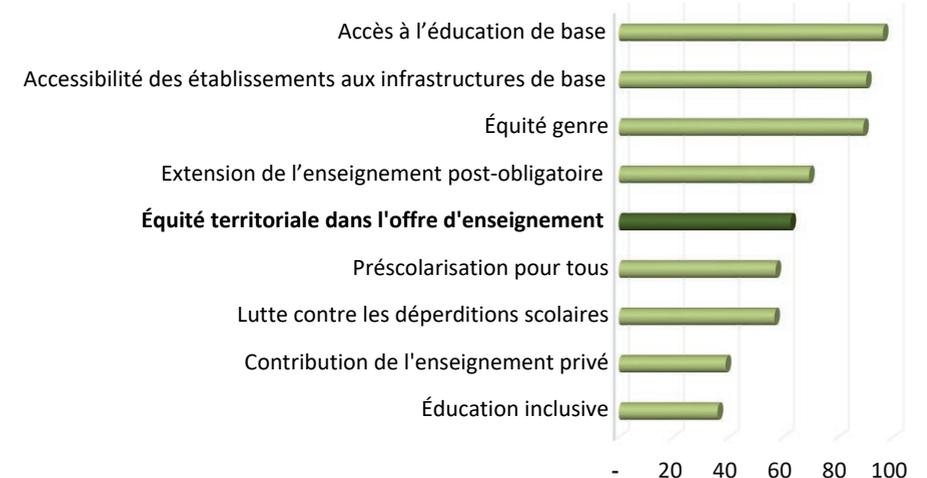
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 94.9%

Rural : 50.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



Cette sous dimension vise à assurer, pour tous les établissements scolaires, un niveau minimum d'équipements de base, comme le soulignent les leviers 6 et 15 de la Vision Stratégique. De même, la cible 4.a de l'ODD4, a énuméré un ensemble d'infrastructures, que chaque établissement devrait avoir.

Deuxième position du classement régional dans « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base »

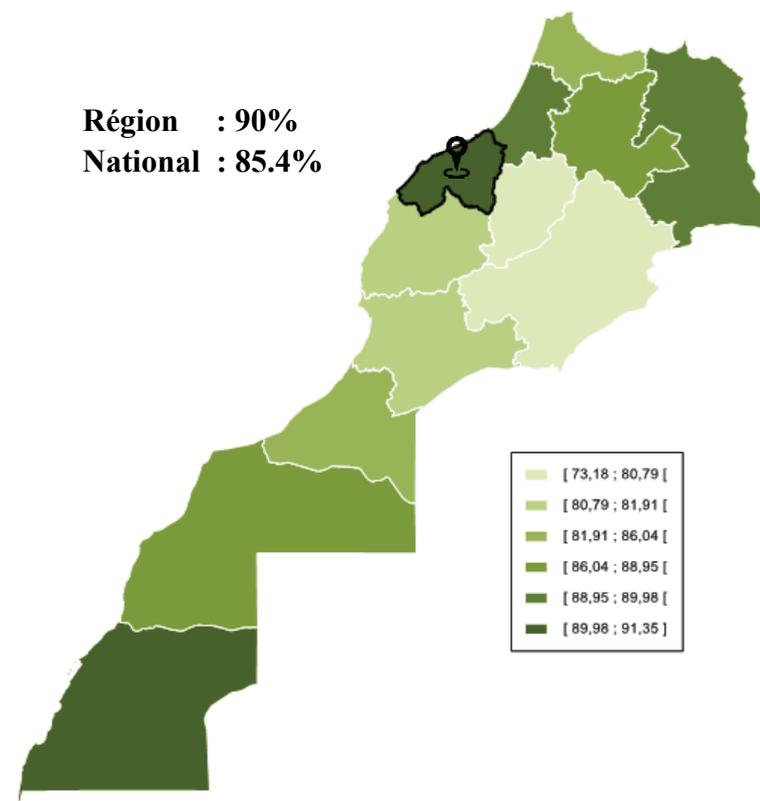
La région de Casablanca-Settat a enregistré une valeur de 90% en 2018 dans l'indice sous-dimensionnel de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base ». Celle-ci a connu une augmentation de 6.7 points entre 2015 et 2018. Ainsi, la région occupe la deuxième position du classement régional et surpasse de 4.6 points la moyenne nationale. Par ailleurs, cette sous-dimension contribue pour seulement 3.3% au déficit global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances »

Près de 99% des établissements sont raccordés au réseau d'électricité au secondaire qualifiant

Pour la région de Casablanca-Settat, la part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au primaire est de 70.9%, soit 1 445 établissements parmi les 2 037. En revanche, la part des établissements raccordés à l'électricité reste largement plus élevée et s'établit même à 99% pour les lycées.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 90%
National : 85.4%





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



Troisième écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional dans la sous-dimension

En 2018, l'écart urbain-rural de la région de Casablanca-Settat, affiche une valeur de 29.3 points. Celui-ci occupe la troisième position du classement régional après les deux régions de Marrakech-Safi (31.7 points) et Tanger-Tétouan- Al Hoceima (31.1 points).

319 établissements scolaires en milieu rural ne sont pas raccordés au réseau d'eau potable

La part des établissements non raccordés au réseau d'électricité est de 0.6% en milieu urbain (20 établissements) et 8.6% en milieu rural (49 établissements). Par ailleurs, sur 2 684 établissements scolaires de la région de Casablanca-Settat, 358 ne sont pas raccordés au réseau d'eau potable, dont 319 dans le milieu rural.

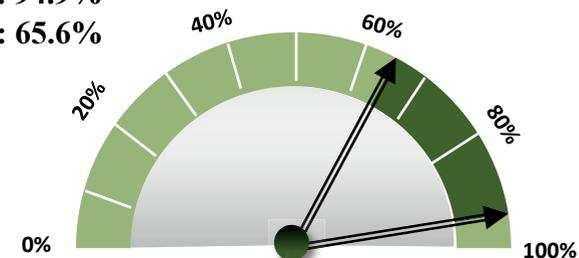
Des établissements scolaires sans murs de clôture

303 établissements scolaires de la région de Casablanca-Settat n'ont pas de murs de clôture, dont plus de 80% sont dans le milieu urbain. En effet, la part des établissements sans murs de clôture s'élève à 8.5% en milieu rural (56 établissements) et 9.8% en milieu urbain (247 établissements).

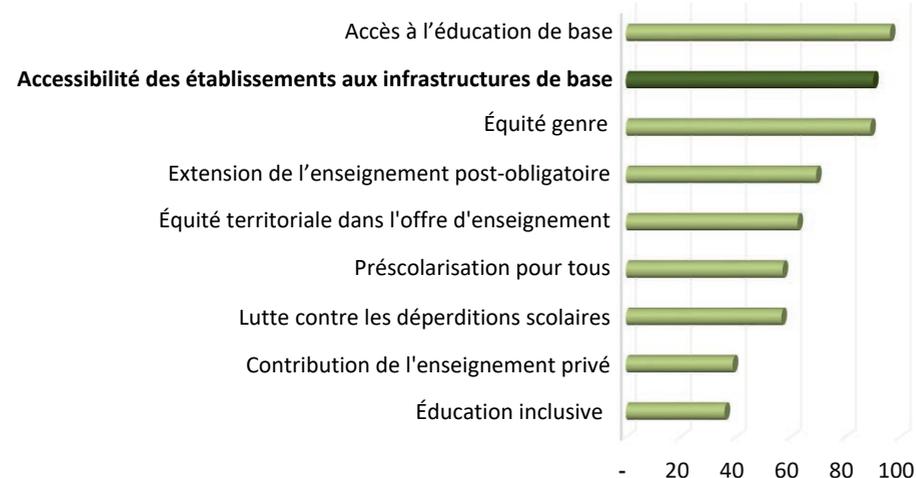
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 94.9%

Rural : 65.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



Le Maroc s'est engagé dans le processus de la promotion, de la protection et de la garantie de l'exercice des droits des personnes en situation de handicap en ratifiant en avril 2009 la Convention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH). Par ailleurs, le levier 4 de la Vision Stratégique a été consacré spécifiquement au droit d'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la formation pour les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques.

Sixième région dans l'éducation inclusive

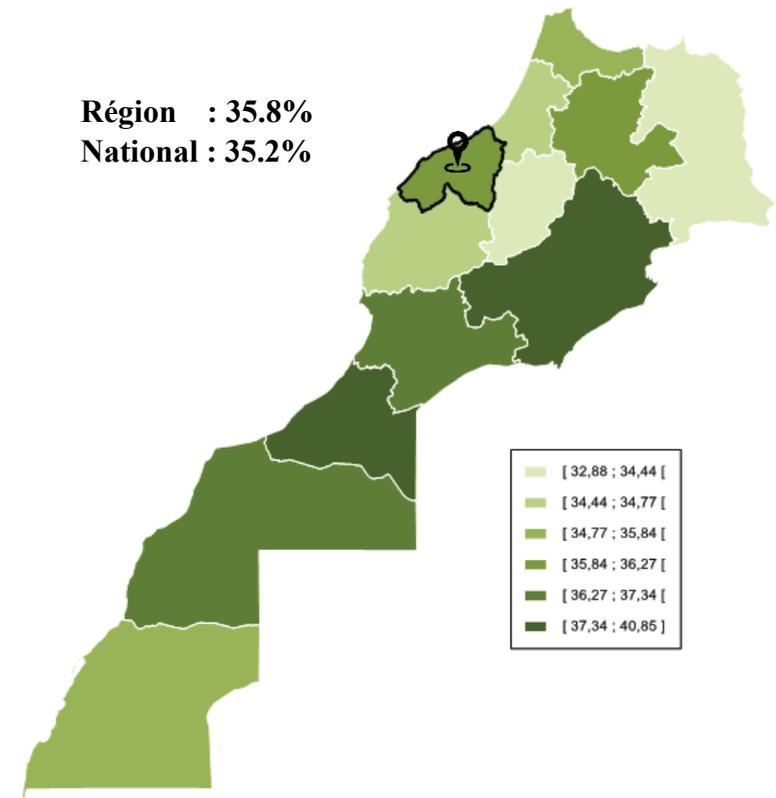
La sous dimension de « l'éducation inclusive » de la région de Casablanca-Settat a enregistré une valeur de 35.8% en 2018. Celle-ci reste en deçà de la moyenne nationale qui s'établit à 35.2% pour cette même année. La région occupe ainsi la 6^e position dans le classement régional par rapport à cette sous-dimension.

Première contribution au déficit global de la dimension de « l'équité et l'égalité des chances »

La sous-dimension de « l'éducation inclusive » constitue la première source du déficit dans la dimension de « l'équité et l'égalité des chances ». Elle contribue à hauteur de 21% à ce déficit global.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 35.8%
National : 35.2%





CASABLANCA-SETTAT

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



Troisième écart urbain-rural le plus important au niveau régional

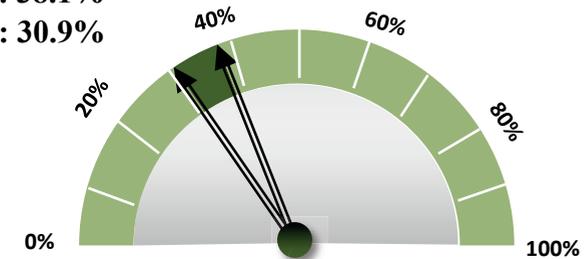
En 2018, l'indice sous-dimensionnel de « l'éducation inclusive » de la région de Casablanca-Settat affichait une valeur de 38.1 en milieu urbain et 30.9 en milieu rural, soit un écart de 7.2 points par rapport à cette sous-dimension. Cet écart reste supérieur à celui enregistré au niveau national de 6.3 points. Il est à noter que la région se positionne au neuvième rang du classement régional en milieu rural tandis qu'elle occupe la cinquième place en milieu urbain.

« L'éducation inclusive » explique 3.4% seulement du déficit entre les milieux de la dimension

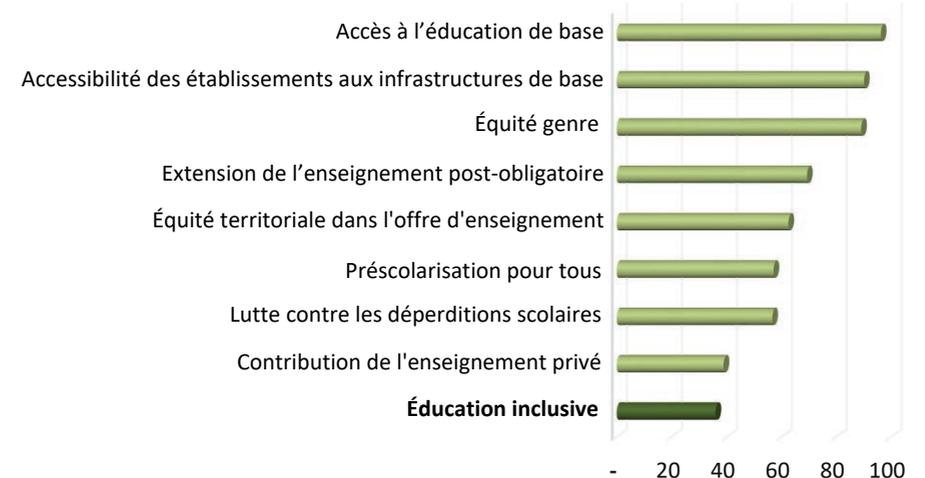
En comparaison avec les autres sous-dimensions, « l'éducation inclusive » contribue pour 3.4% seulement à l'écart urbain-rural de la dimension de « l'équité et égalité des chances ». L'écart inter-milieux le plus élevé est constaté au niveau de la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » qui explique 20.7% de l'écart urbain-rural global. Par ailleurs, la proportion des enfants en situation de handicap qui ne sont pas scolarisés enregistre l'écart urbain-rural le plus élevé au niveau de la tranche d'âge de 12 à 14 ans (19.3 points) et le plus faible au niveau de la tranche d'âge de 6 à 11 ans (9.2 points).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 38.1%
Rural : 30.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

B

CASABLANCA-SETTAT

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



B





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires



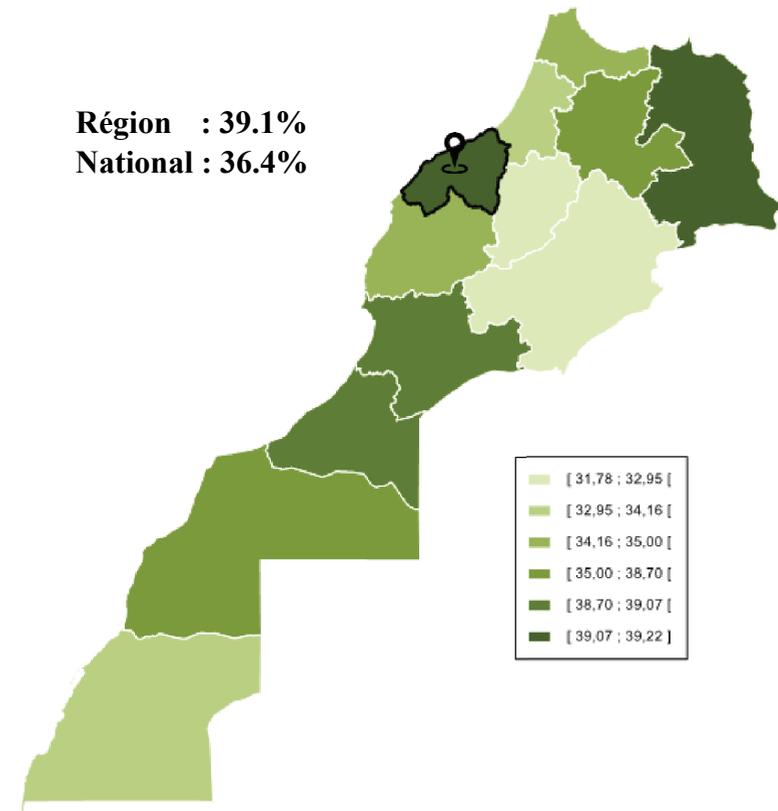
La sous-dimension la plus déficitaire de la région

L'indice sous-dimensionnel des « acquis scolaires » de la région de Casablanca-Settat constitue la principale source de déficit par rapport aux neuf indices sous-dimensionnels de « qualité de l'éducation », avec une part de 14.3%, suivi de « l'intégration des technologies numériques dans les écoles ». Néanmoins, comparativement aux autres régions marocaines, celle de Casablanca-Settat présente un bon positionnement régional dans cette sous-dimension, soit le deuxième rang. À cet effet, la région affiche une valeur d'indice des acquis scolaires de 39.1%, soit 2.7 points de plus par rapport au niveau national (36.4%).

Une bonne performance des élèves dans toutes les matières aux cycles primaire et secondaire collégial

Les élèves de la région performant bien dans la quasi totalité des matières surtout au niveau du cycle collégial. En deuxième année du collégial, la proportion d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques est de l'ordre de 45.1% pour la région, soit 4.1 points de plus qu'au niveau national (41%). De même, les proportions d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences au collégial et en lecture au primaire sont respectivement de 51.6% et de 41.5% dépassant les proportions nationales (47% et 36% respectivement).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



1 – Acquis scolaires

Deuxième écart inter-milieux le plus important au niveau régional

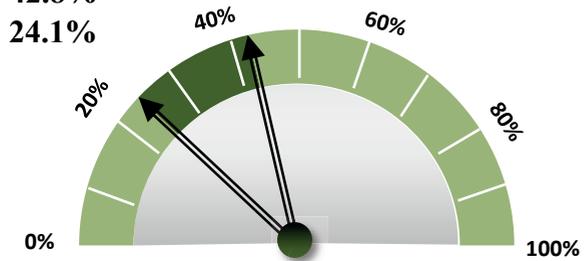
L'indice sous-dimensionnel des « acquis scolaires » de la région de Casablanca-Settat, enregistre une valeur de 42.8% en milieu urbain contre 24.1% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 18.7 points. Ce dernier est le deuxième plus grand écart urbain-rural enregistré au niveau régional, représentant ainsi plus que le double de l'écart urbain-rural enregistré au niveau national pour cette sous-dimension. De ce fait, la valeur de cet indice confère à la région la première place dans le milieu urbain. Cependant, dans le milieu rural, la région recule à l'avant dernière position.

Des écarts urbain-rural des « acquis scolaires » persistants dans toutes les matières et à tous les niveaux scolaires

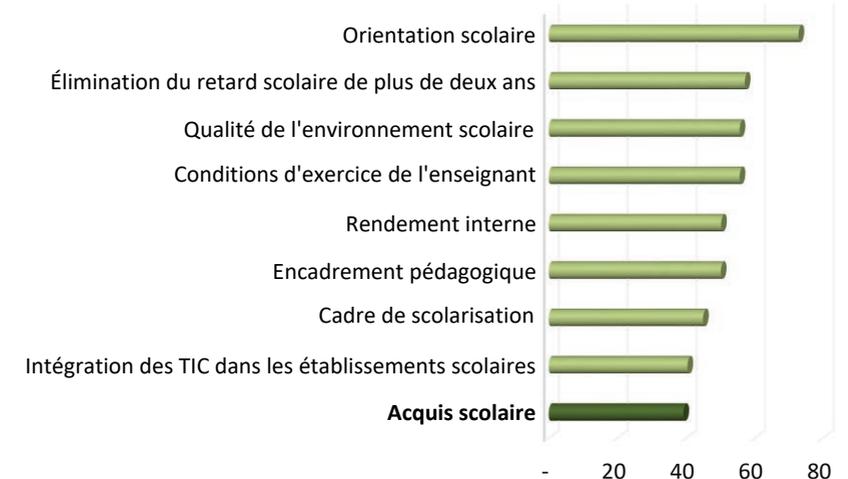
Les disparités entre l'urbain et le rural sont persistantes dans toutes les matières et à tous les niveaux scolaires de la région. Par exemple, selon les résultats de l'enquête internationale PIRLS 2016, la région enregistre le plus grand écart urbain rural (24 points) pour l'indicateur de la proportion d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture au primaire. De même, selon les résultats de l'enquête internationale TIMSS 2015, les écarts inter-milieu atteignent 13 points en moyenne pour les indicateurs du score moyen des élèves en mathématiques et du score moyen des élèves en sciences, au primaire ou collégial.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 42.8%
Rural : 24.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



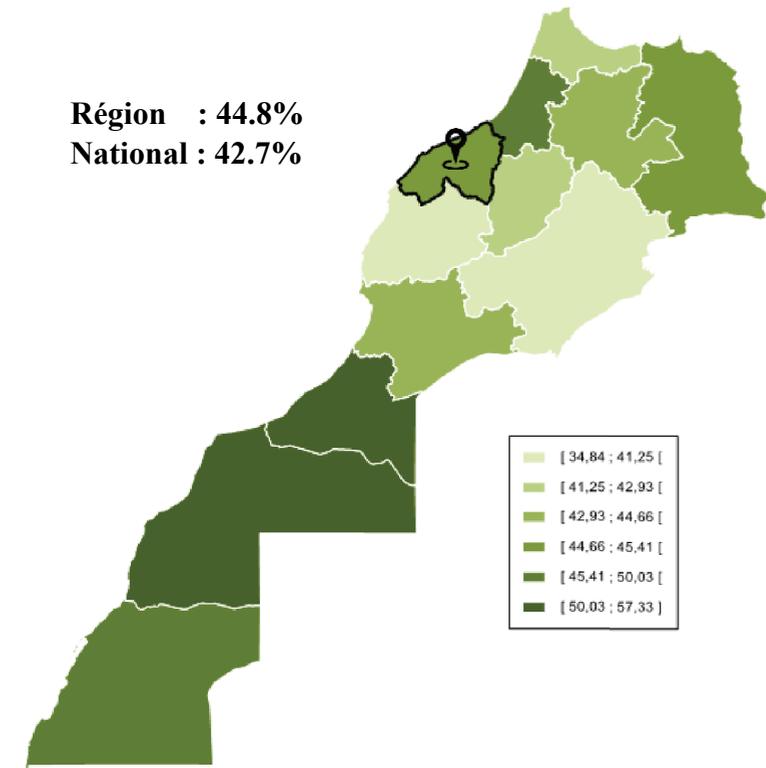
La région de Casablanca-Settat passe du huitième au cinquième rang régional dans l'indice sous-dimensionnel du cadre de scolarisation

Pour la région de Casablanca-Settat, l'indice sous-dimensionnel du « cadre de scolarisation » affiche une valeur de 44.8% en 2018 contre 35.5% en 2017, soit une augmentation de 9.3 points d'indice en une année seulement. La région est ainsi passée du huitième au cinquième rang entre 2017 et 2018 pour cette sous-dimension.

La région est plus pénalisée par l'encombrement des classes que par la présence des classes à cours multiples

La proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire a connu une diminution entre 2017 et 2018, passant de 7.1% à 5.2% en une année seulement. Cette proportion demeure relativement faible en comparaison à d'autres régions. En effet, pour la région de Marrakech-Safi, plus d'un cinquième d'écoliers sont scolarisés dans des classes multi-niveaux, soit une proportion quatre fois plus élevée que celle de Casablanca-Settat. Cependant, ce qui pénalise le plus la région est l'encombrement constaté dans les classes surtout au primaire, plaçant la région à l'avant dernière place parmi les douze régions du Royaume pour l'indicateur de la taille moyenne de classe au primaire.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



Un écart urbain-rural similaire à la moyenne nationale

L'écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel du « cadre de scolarisation » de la région de Casablanca-Settat atteint 11.4 points en 2018, plaçant la région au 4^e rang au niveau régional loin de 4.5 points par rapport au premier écart urbain-rural le plus élevé réalisé par la région de Marrakech-Safi. Il est à noter que l'écart urbain-rural de cet indice est le même que celui enregistré au niveau national (11.3 points).

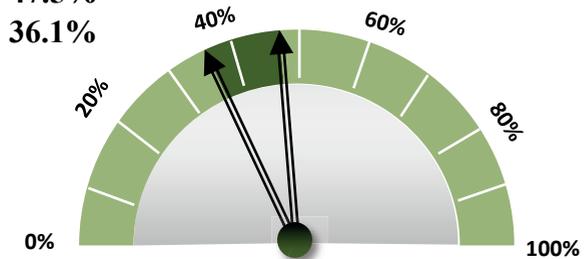
Casablanca-Settat figure parmi les régions qui ont une taille moyenne de classe la plus élevée en milieu rural pour tous les cycles d'enseignement

Bien que les indicateurs de taille moyenne des classes aient connu une amélioration significative en 2018, la région reste très mal positionnée par rapport à ces derniers dans le milieu rural. À cet effet, elle a occupé, en 2018, les 11^e et 12^e rangs respectivement dans les cycles primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant dans le milieu rural pour l'indicateur de taille moyenne de classe.

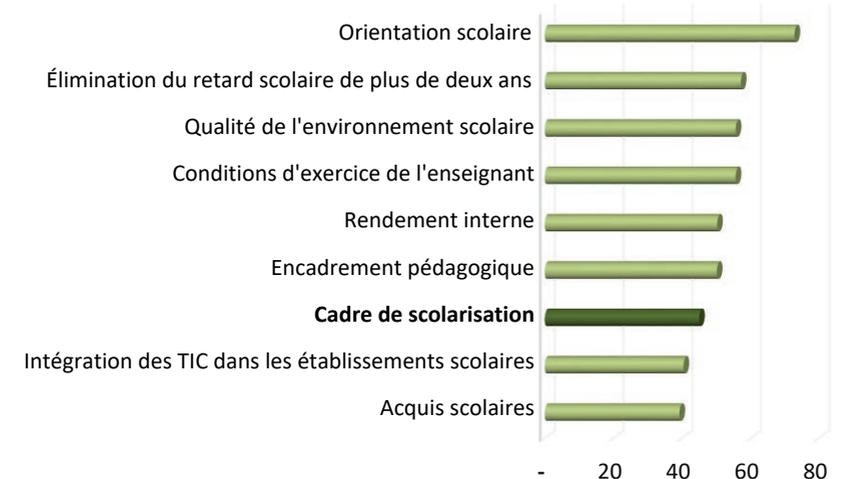
La proportion des élèves scolarisés dans le milieu rural de Casablanca-Settat dans des classes à cours multiples présente la deuxième valeur la plus faible au niveau régional. Par ailleurs, l'écart urbain-rural de cette sous-dimension explique un dixième de celui de la dimension de la « qualité de l'éducation ».

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 47.5%
Rural : 36.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



Deuxième position dans le classement régional relatif à l'indice sous-dimensionnel du « rendement interne »

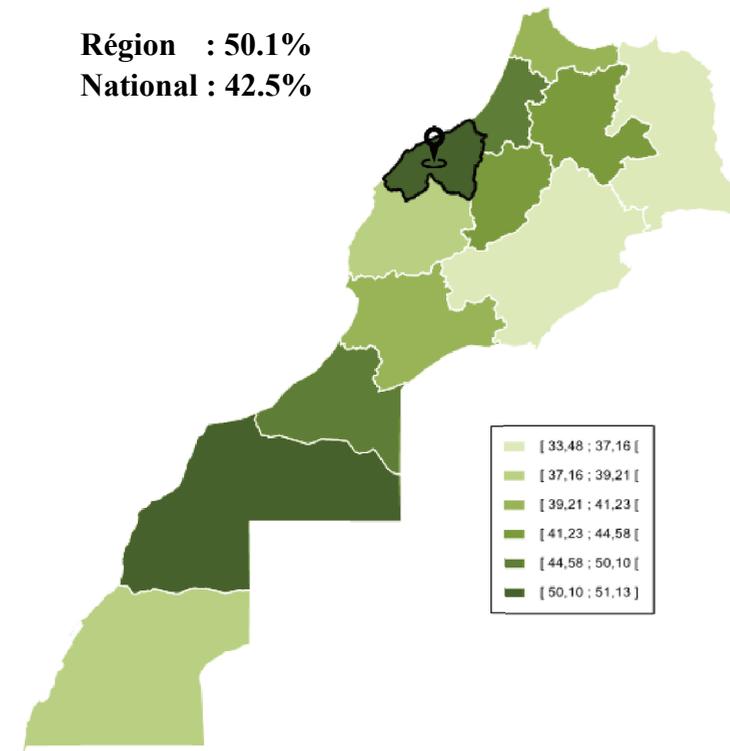
Cette sous-dimension affiche un indice de l'ordre de 50.1% en 2018 pour la région de Casablanca-Settat, la positionnant au 2^e rang dans le classement régional après celle de Laâyoune-Sakia El Hamra (51.1%). Cette sous-dimension explique 11.7% du déficit global de la dimension de « la qualité de l'éducation ».

Casablanca-Settat est en tête du classement dans le rendement interne au collégial et au supérieur

La région a enregistré une évolution de deux points d'indice entre l'année 2015 et 2018. Celle-ci s'explique par les efforts déployés au niveau de l'amélioration de la rétention scolaire au primaire (du 4^e au 2^e rang au niveau régional) et de l'augmentation du taux de diplomation dans l'enseignement supérieur. En effet, bien que les taux d'achèvement du secondaire collégial et qualifiant aient baissé entre 2015 et 2018, Casablanca-Settat a maintenu les mêmes positions au niveau régional (1^{er} et 2^e rang). Par ailleurs, le nombre de diplômés de la région de l'enseignement supérieur a augmenté de plus de 3 000 sur la même période (38 769 à 41 865), plaçant ainsi la région à la première place dans le classement régional du taux de diplomation (65.8%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 50.1%
National : 42.5%





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



L'écart urbain-rural le plus important du « rendement interne » au niveau régional

Comparativement aux régions marocaines, l'écart urbain-rural de Casablanca-Settat est considéré parmi les plus élevés dans la sous-dimension du « rendement interne », avec une valeur de 19.4 points en 2018 (55.8% dans le milieu urbain contre 36.4% dans le rural).

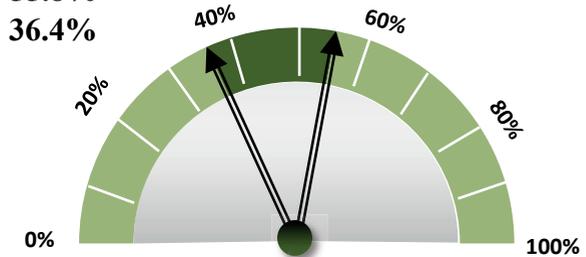
La première région dans l'achèvement du primaire et du collégial dans le milieu urbain

En milieu urbain, la région occupe la première place dans l'achèvement du cycle primaire et du collégial et le deuxième rang dans l'achèvement du cycle secondaire qualifiant, avec des taux respectifs de 70.2%, 46.3% et 24.4%. En milieu rural, la région se positionne respectivement aux 9^e, 8^e et 8^e rangs dans l'achèvement dans les trois cycles scolaires respectivement (40.5%, 16.5% et 6.2%). De ce fait, l'écart urbain-rural par rapport à cette sous-dimension est aussi confirmé en matière de rang de classement.

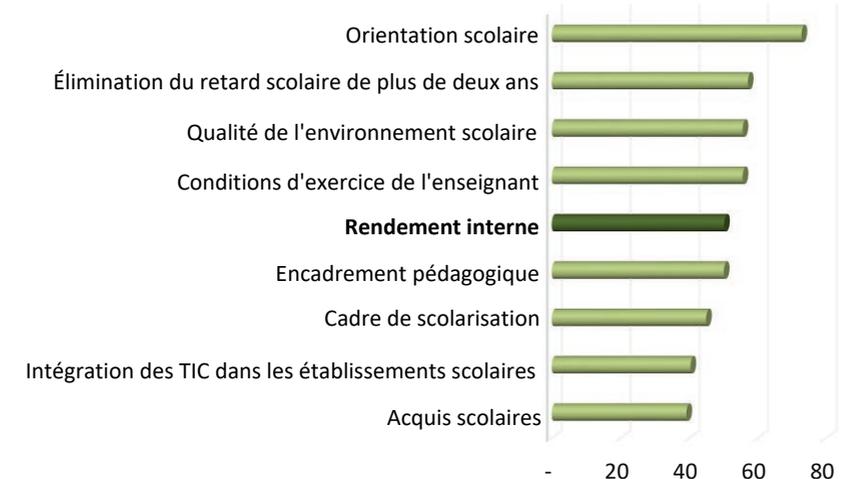
Par ailleurs, lorsqu'on considère le déficit global entre les milieux de la dimension de la « qualité de l'éducation », la sous-dimension du « rendement interne » devient la deuxième source de déficit entre les milieux avec une contribution de 17%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 55.8%
Rural : 36.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



Troisième région dans la sous-dimension de «l'encadrement pédagogique»

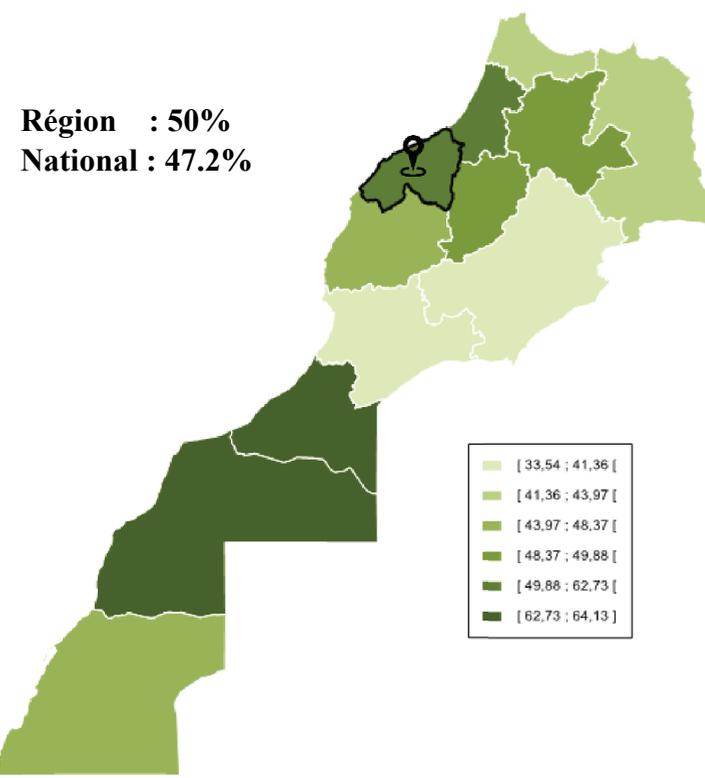
La région de Casablanca-Settat occupe le troisième rang dans le classement régional relatif à la sous-dimension de l'encadrement pédagogique, avec une valeur d'indice de 50%, bien au-dessus de la moyenne nationale (47.2%).

Une diminution de l'indice sous dimensionnel de «l'encadrement pédagogique» entre 2015 et 2018

Comme la plupart des régions marocaines, la région de Casablanca-Settat a connu une baisse de 4 points entre 2015 et 2018 de la valeur de l'indice sous-dimensionnel de l'encadrement pédagogique. Malgré cette baisse, la région a amélioré son positionnement, sur la même période, par rapport aux régions marocaines. En effet, son rang de classement régional est passé de la 4^e à la 3^e place. Par cycle d'enseignement, la région performe bien au secondaire collégial et au supérieur (4^e position au niveau régional) mais se classe avant dernière au primaire pour cette sous-dimension.

Par ailleurs, cette sous dimension explique la quatrième contribution la plus élevée du déficit global de la dimension avec une part de 11.7% pour la région de Casablanca-Settat.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



4 – Encadrement pédagogique

Deuxième écart urbain-rural le plus élevé parmi les régions du Maroc pour « l'encadrement pédagogique »

Pour la sous-dimension de « l'encadrement pédagogique », la région a enregistré un écart urbain-rural de 6.6 points au cours de l'année 2018, (50.7% dans le milieu urbain et 44.1% dans le milieu rural). Ce dernier demeure significativement supérieur à celui du niveau national (+0.1 point). Quant au classement régional, il est le deuxième le plus élevé, après celui de la région de Rabat-Salé-Kénitra (14.2 points).

Une augmentation remarquable de l'effectif des enseignants en 2018

Les deux milieux de la région ont connu une évolution importante dans tous les cycles d'enseignement en 2018. En effet, le nombre moyen d'élèves par enseignant au primaire dans le milieu urbain a diminué de 0.4 point, passant de 30.1 à 29.7 élèves par enseignant, et a reculé de 2.6 points dans le milieu rural, passant de 30.6 à 28 élèves par enseignant.

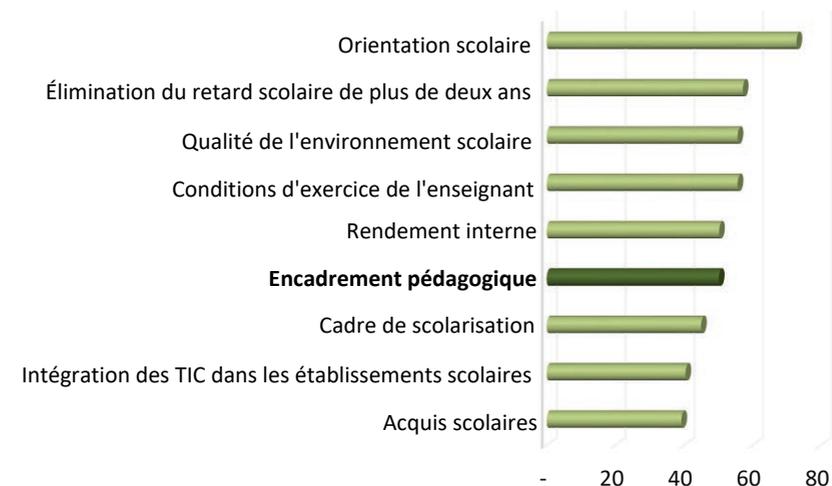
Quant au secondaire collégial, le ratio a chuté de 21.8 à 21 dans le milieu urbain et de 33.9 à 27.2 dans le milieu rural. Pour le secondaire qualifiant, le ratio est passé de 15.5 à 15.2 dans le milieu urbain et de 19.6 à 16.8 dans le milieu rural et ce, en raison du recrutement massif d'enseignants par l'académie régionale entre 2017 et 2018.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 50.7%
Rural : 44.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



La région de Casablanca-Settat est en tête du classement dans la sous-dimension de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans »

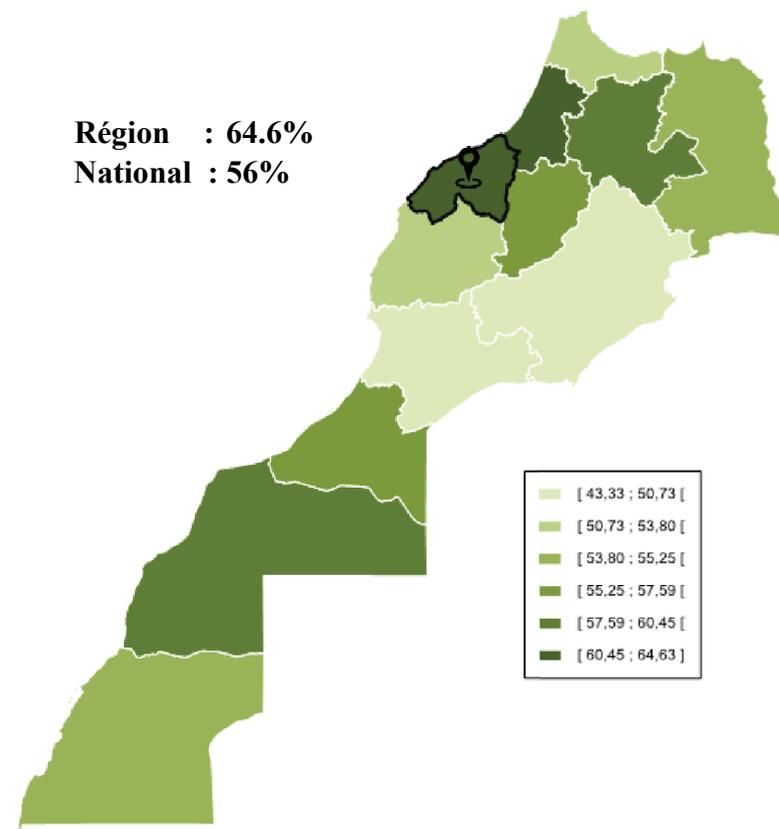
La région de Casablanca-Settat enregistre une valeur importante de 64.6% au niveau de la sous-dimension de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » en 2018. Cette valeur place automatiquement la région au premier rang dans le classement régional de la sous-dimension, et bien évidemment au-dessus de 8.6 points de la moyenne nationale (56%).

Quatrième diminution la plus importante au niveau régional de la proportion du retard scolaire de plus de deux ans entre 2015 et 2018

La région réalise une augmentation de 3.7 points entre 2015 et 2018 dans la sous-dimension de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans ». Ceci confirme les efforts réalisés par la région dans l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans dans les trois cycles d'enseignement scolaires. En effet, la région a conservé ainsi la tête du classement dans les cycles secondaires collégial et qualifiant entre 2015 et 2018 et a maintenu sa position au deuxième rang pour le primaire. De plus, la proportion des élèves en retard scolaire de plus de deux ans est de 25.2% et 29.5% aux cycles secondaires collégial et qualifiant.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 64.6%
National : 56%





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans

Un écart urbain-rural très important qui pénalise le milieu rural

En 2018, l'écart urbain-rural sous-dimensionnel de «l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » de la région de Casablanca-Settat s'élève à 22.6 points, soit le deuxième écart le plus élevé enregistré au niveau régional après celui de la région de l'Oriental (22.4 points).

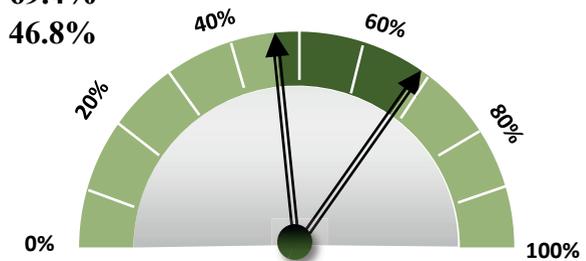
En différenciant par milieu, il s'avère que le milieu urbain est bien mieux positionné que le milieu rural dans l'élimination du retard scolaire. En effet, avec un indice sous-dimensionnel de 69.4%, le milieu urbain de la région se hisse à la première position pour tous les cycles scolaires. En revanche, la valeur de l'indice sous-dimensionnel en milieu rural de la région (46.8%) lui confère la 5^e place dans le classement régional pour les trois cycles scolaires confondus et la 7^e place pour le cycle primaire.

Premier écart inter-milieux parmi les neuf sous dimension de « qualité de l'éducation »

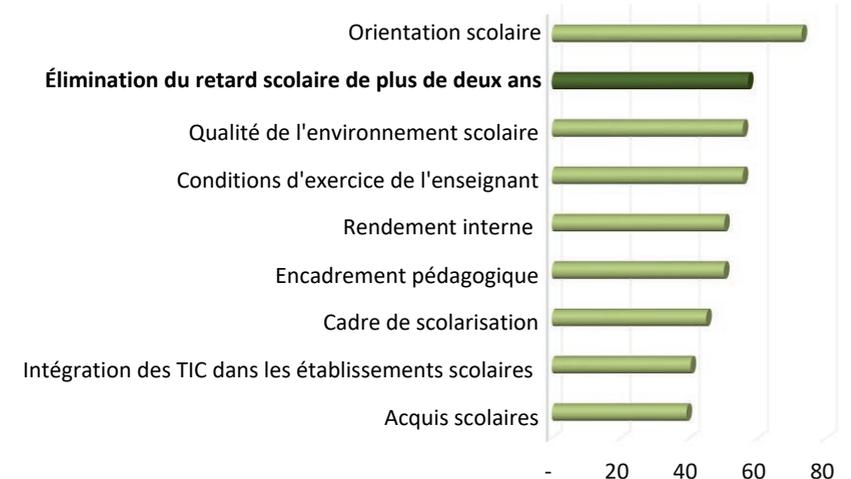
En comparaison avec les autres sous-dimensions de la « qualité de l'éducation », l'écart inter-milieux de la sous-dimension de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » est le plus élevé, expliquant ainsi 20% du déficit entre les milieux de la dimension globale.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 69.4%
Rural : 46.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



Performance moyenne de la région dans la « qualité de l'environnement scolaire »

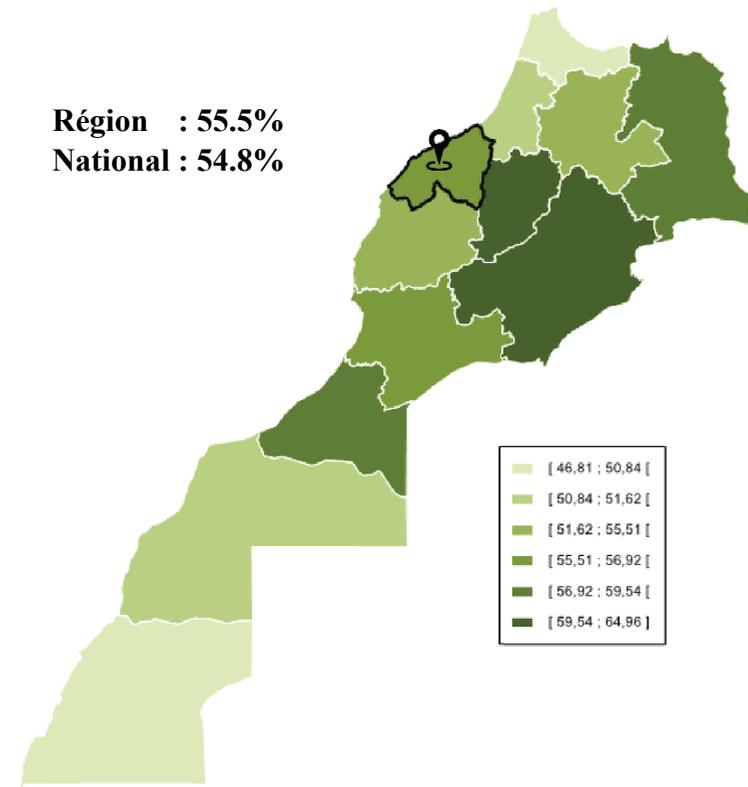
La région de Casablanca-Settat a enregistré un indice sous-dimensionnel de la « qualité de l'environnement scolaire » de l'ordre de 55.5% pour l'année 2018. Cette valeur est légèrement supérieure à la moyenne nationale de 0.7 point (54.8%), plaçant la région au 6^e rang dans le classement régional par rapport à cette sous-dimension.

Au niveau de la prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein des établissements scolaires, la région est classée au 3^e rang. En revanche, le tiers des élèves de la région de Casablanca-Settat déclarent un « degré élevé » d'exposition à des actes d'harcèlement, de violence, de vol ou d'intimidation. De ce fait, la région affiche un positionnement au 9^e rang dans la réduction des actes de violence.

Troisième contribution la plus faible au déficit global de la qualité de l'éducation dans la région

L'indice sous dimensionnel de la « qualité de l'environnement scolaire » contribue avec une part de 10.4% dans le déficit global de la dimension de « qualité de l'éducation », ce qui en fait la 7^e source de déficit.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



6 – Qualité de l'environnement scolaire

Performance insuffisante du milieu rural pour les questions liées à la sécurité, l'ordre et aux problèmes de discipline.

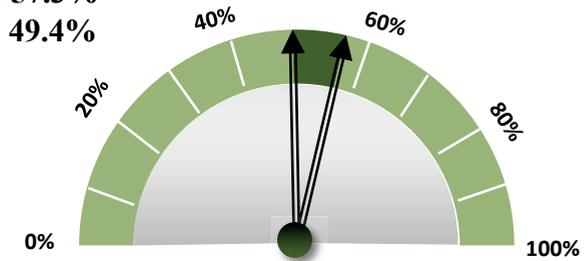
La région de Casablanca-Settat enregistre le plus grand écart inter-milieux au niveau régional dans la sous-dimension de la « qualité de l'environnement scolaire », soit 7.9 points (57.3% dans le milieu urbain et 49.4% dans le milieu rural).

La région est particulièrement mal classée dans le milieu rural au niveau de la prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein des établissements scolaires (l'avant dernière place). En effet, 49.2% des enseignants et des directeurs des écoles rapportent que les établissements dans le milieu rural sont moins sûrs et moins ordonnés. En milieu urbain, la région se positionne au troisième rang au niveau régional dans l'indicateur relatif à la prévalence de l'ordre.

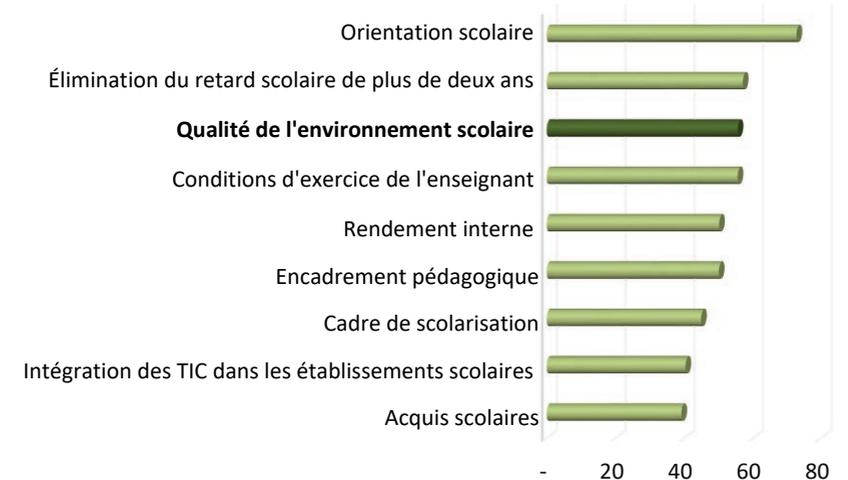
Ce constat est également valable pour la prévalence des problèmes de discipline. En revanche, pour ce qui est du degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, de violence, de vol et d'intimidation, les déclarations des élèves confirment un résultat inverse. En effet, les élèves du milieu rural sont scolarisés dans des écoles où les actes d'harcèlement, de violence, de vol et d'intimidation sont modérément présents par rapport à ceux dans le milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 57.3%
Rural : 49.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



Les défis rencontrés par les enseignants sont moyennement importants

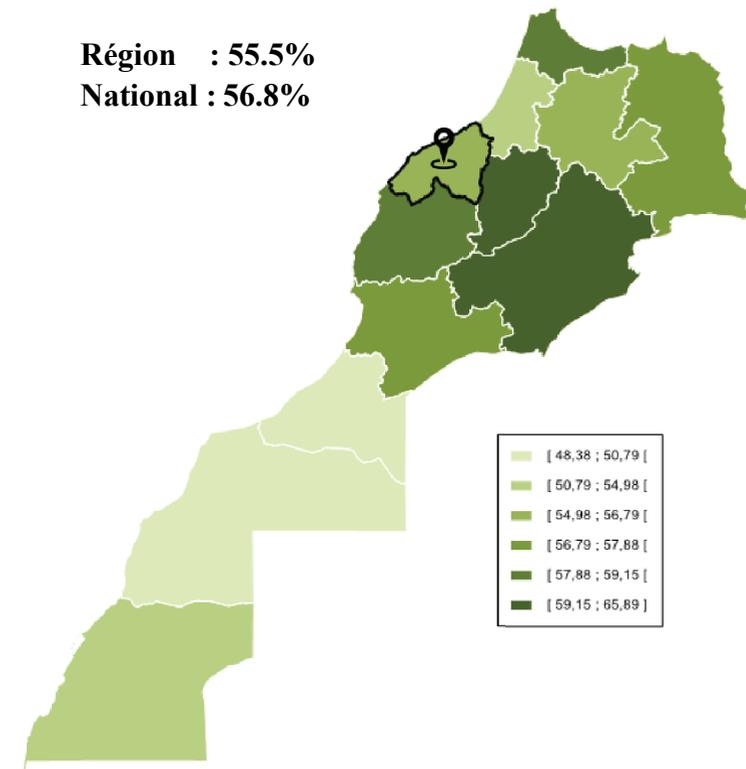
Les enseignants de la région de Casablanca-Settat rencontrent des difficultés importantes dans l'exercice de leur fonction. Il peut s'agir des effectifs importants des élèves, d'un programme dense ou d'une charge excessive de travail, mais également de tâches administratives lourdes. Il peut également être question du temps insuffisant pour préparer le cours ou assister les élèves individuellement.

L'indice sous-dimensionnel des « conditions d'exercice de l'enseignant » est de 55.5% pour la région, en-dessous de la moyenne nationale (56.8%). Ce dernier, place la région au 7^e rang dans le classement régional.

Le premier constat qu'on peut relever après l'analyse des indicateurs qui composent cette sous-dimension dans cette région est que : les indicateurs sur le degré de limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants de mathématiques et de sciences en 4^e et 8^e années restent plus faibles par rapport aux indicateurs sur le degré des limitations concernant le niveau des élèves. Ceci implique que les enseignants en mathématiques et en sciences déclarent être « relativement moins limités » par les conditions d'exercice de leur métier que par le niveau de leurs élèves.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 55.5%
National : 56.8%





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



7 – Conditions d'exercice de l'enseignant

Le troisième écart inter-milieu le plus élevé au niveau régional dans la sous-dimension des « conditions d'exercice de l'enseignant »

La sous-dimension des « conditions d'exercice de l'enseignant » présente un écart de 2.6 points par milieu de résidence, soit 53.5% dans le milieu rural contre 56.1% dans le milieu urbain. À ce titre, on peut noter qu'en général, les enseignants exerçant dans le milieu rural de la région sont un peu plus confrontés à des problèmes et défis d'exercice de leur métier que leurs collègues dans le milieu urbain que ce soit au primaire ou au collégial.

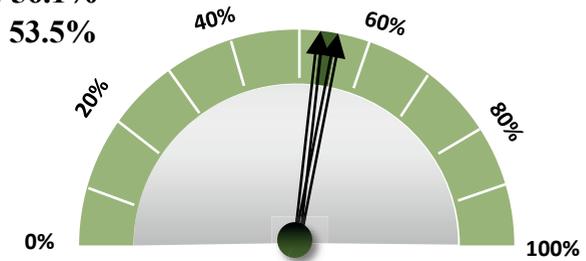
Par ailleurs, les enseignants dans le milieu rural déclarent être davantage concernés par le niveau des élèves au primaire que par les autres problèmes liés à l'exercice de la fonction, que ce soit en mathématiques (10^e rang) ou en sciences (12^e rang).

L'écart urbain-rural des « conditions d'exercice de l'enseignant » explique 2.3% de celui de la dimension de la « qualité de l'éducation »

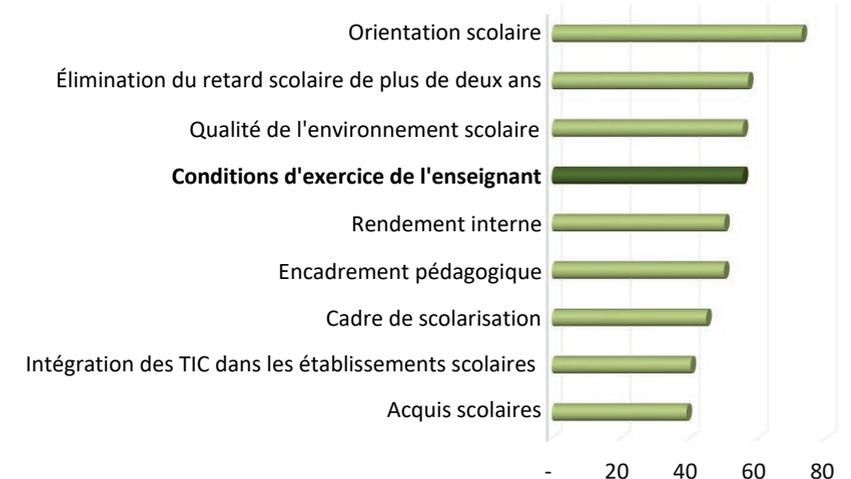
Lorsqu'on considère le déficit global de la dimension de la « qualité de l'éducation » entre les milieux, il apparaît que la sous-dimension des « conditions d'exercice de l'enseignant » explique seulement 2.3% entre les deux milieux, soit la part la plus faible. En revanche, la sous-dimension de « l'élimination du retard scolaire » présente la part la plus élevée (20.4%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 56.1%
Rural : 53.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



8- Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

Une évolution notable de la région de Casablanca-Settat en matière « d'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires » entre 2016 et 2018

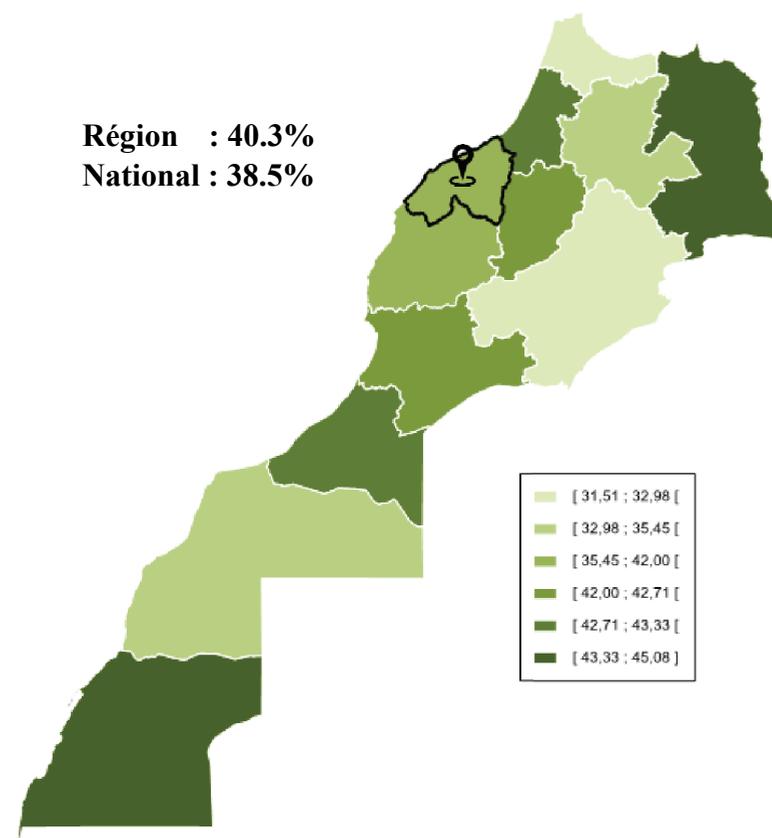
L'indice sous-dimensionnel de « l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires » a avancé de 3.8 points en deux ans, passant de 36.4% en 2016 à 40.3% en 2018. Cette évolution est en train de s'accélérer dans la région de Casablanca-Settat, même si elle ne permet pas à la région d'atteindre le niveau requis.

Une région classée au septième rang dans l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

L'indice sous-dimensionnel de la région de Casablanca-Settat lui permet d'occuper le 7^e rang dans le classement régional, avec un écart de 4.8 points par rapport à la première région (l'Oriental, 45.1%). Ce classement est expliqué par un manque de couverture au réseau d'internet dans les établissements des trois cycles d'enseignement par rapport aux autres régions. Au primaire, seuls 37.1% des établissements disposent d'un accès à internet, 38.4% au secondaire collégial et 45.3% au secondaire qualifiant.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 40.3%
National : 38.5%





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



8- Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

L'indice sous-dimensionnel de « l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires » affiche un écart urbain-rural de 10.6 points en faveur du milieu urbain. Cet écart positionne la région au 6^e rang au niveau régional.

Une forte évolution dans le milieu rural de la région contrairement au milieu urbain

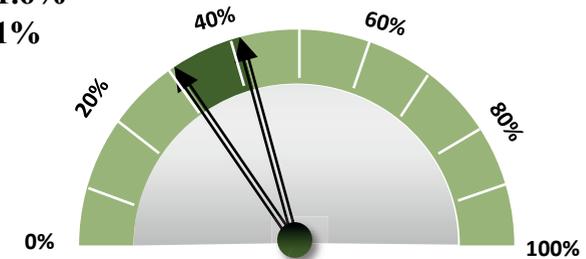
En milieu rural, l'indice sous-dimensionnel des technologies numériques de la région de Casablanca-Settat a connu une augmentation de 5.9 points entre 2015 et 2018, passant de 25.2% à 31%. Cette augmentation s'explique, d'une part, par l'évolution rapide de la proportion des établissements disposant d'un accès internet au primaire, qui est passée de 12.4% en 2015 à 34.8% en 2018, soit une augmentation de 22.3 points. D'autre part, par la hausse de la proportion des établissements qui disposent d'un accès à internet au secondaire collégial, et qui a enregistré une évolution de 8.1 points sur la même période.

Une baisse marquée de l'intégration des technologies numériques dans les établissements en milieu urbain

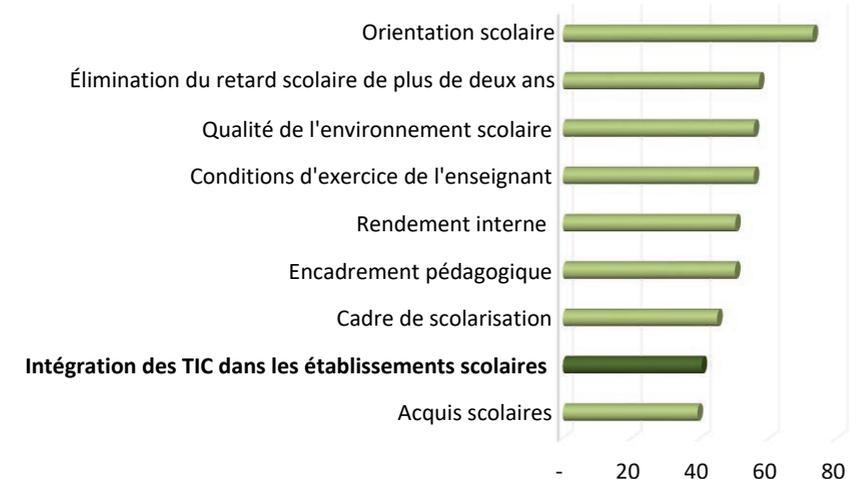
Le milieu urbain de la région a connu une diminution importante (8.2 points) entre 2015 et 2018, passant d'une valeur d'indice de 49.8% à 41.6%. Cette baisse concerne les trois indicateurs constituant cette sous-dimension.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 41.6%
Rural : 31%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



Casablanca-Settat est classée première dans l'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire »

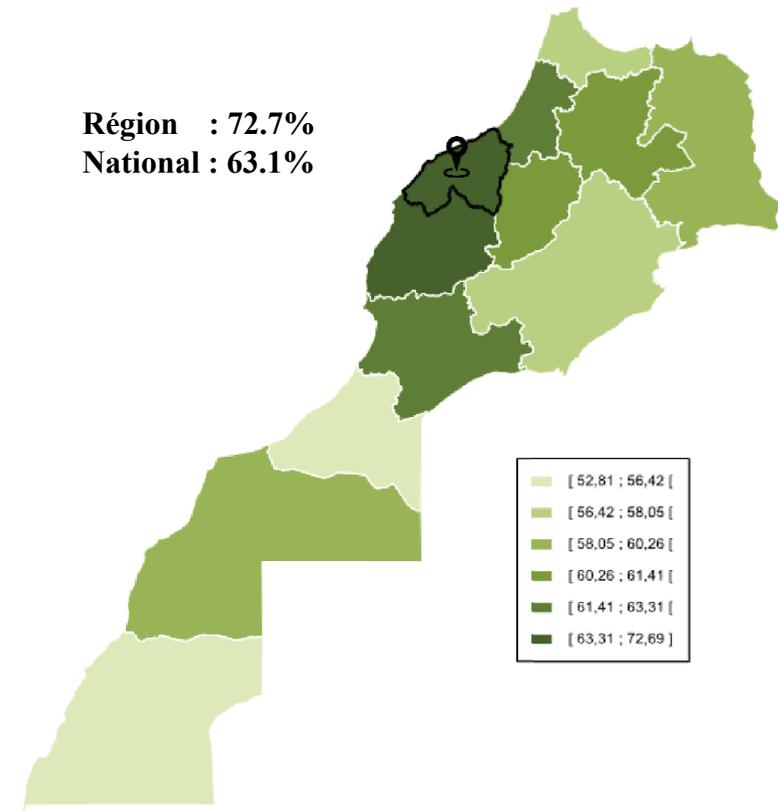
L'indice sous dimensionnel de « l'orientation scolaire » enregistre une valeur de 72.7% en 2018 pour la région de Casablanca-Settat, positionnant la région au premier rang dans le classement régional. Il faut noter que la région a connu une régression de 3.4 points entre 2015 et 2017 dans cette sous-dimension avant de reprendre en 2018 un gain de 0.7 point.

La baisse enregistrée entre 2015 et 2017 est due principalement à la diminution significative de l'indice de l'orientation scolaire dans l'enseignement supérieur qui est passée de 53.5% à 47%, perdant de ce fait, 6.5 points.

La contribution la plus faible dans le déficit global de la dimension de la qualité de l'éducation

L'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire » enregistre la valeur la plus élevée par rapport aux neuf indices sous-dimensionnels de la « qualité de l'éducation ». De ce fait, la part la plus faible du déficit dans la dimension de la « qualité de l'éducation » est due à l'orientation scolaire, avec une part de seulement 6.4% du total du déficit.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



La sous-dimension où la région a connu un faible classement régional dans l'écart urbain-rural

En 2018, la région de Casablanca-Settat a enregistré un écart urbain-rural de 11.3 points pour cette sous-dimension, en faveur du milieu urbain. Cet écart positionne la région en 8^e position dans le classement au niveau de la sous-dimension.

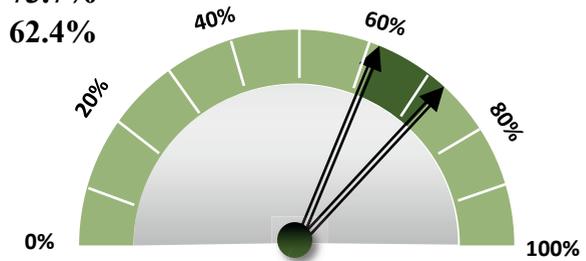
Par ailleurs, l'écart de l'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire » contribue à 10% seulement de l'écart global entre les milieux de la dimension « qualité de l'éducation ».

Les milieux urbain et rural de la région sont classés en première position et continuent de s'améliorer

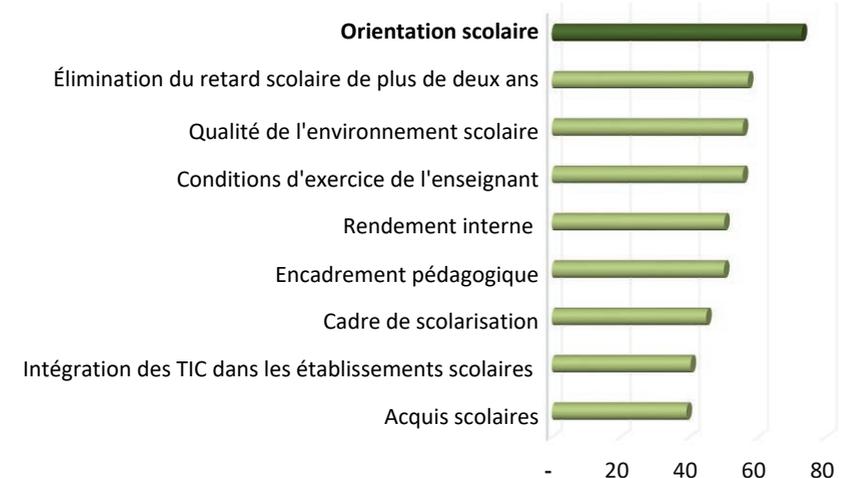
Les deux milieux de la région affichent de très bonnes performances en matière d'orientation scolaire au secondaire qualifiant en se positionnant à la tête du classement régional et continuent de s'améliorer d'année en année. D'un côté, le milieu urbain présente une proportion d'élèves orientés vers les filières scientifiques au cycle secondaire qualifiant qui franchit le seuil de 80%. D'autre part, cette proportion atteint, pour le milieu rural, une valeur de 62.9% et qui s'approche petit à petit de l'objectif recommandé concernant l'orientation scolaire au lycée.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 73.7%
Rural : 62.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

C

CASABLANCA-SETTAT

PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



C





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



Les élèves sont plus susceptibles d'avoir de meilleurs résultats scolaires et d'être plus motivés à l'idée d'apprendre s'ils ont le sentiment de faire partie d'une communauté scolaire. Le sentiment d'appartenance à l'école est considéré par la Vision (le levier 18), comme un élément favorisant l'édification d'une société citoyenne.

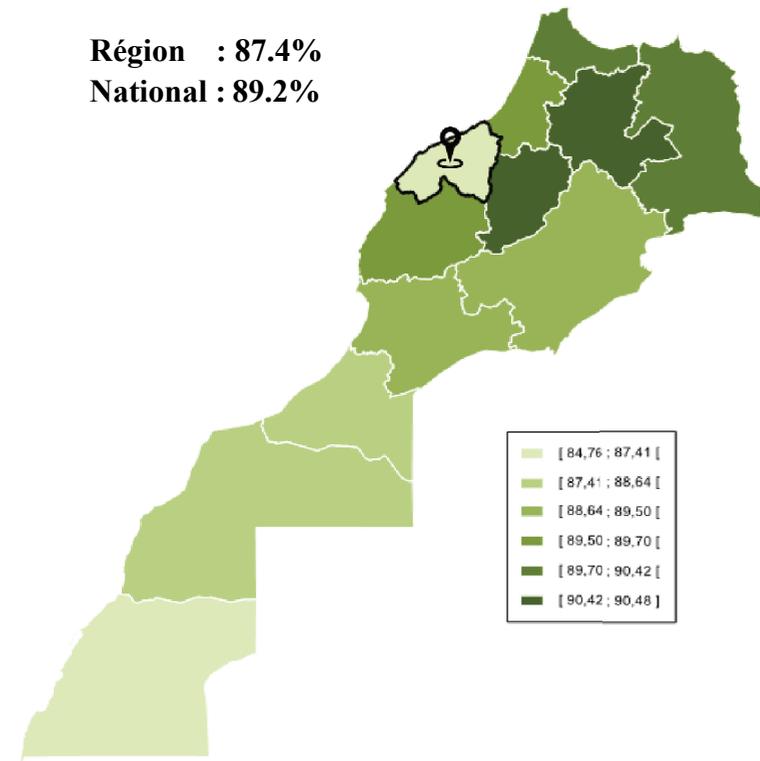
Un indice sous-dimensionnel relatif au « sentiment d'appartenance à l'école » inférieur à la moyenne nationale

La sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école » présente le plus faible niveau du déficit dans la dimension de la « promotion de l'individu et de la société » pour toutes les régions marocaines. La région de Casablanca-Settat a enregistré une valeur d'indice de 87.4% dans la sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école ». Celle-ci reste légèrement inférieure à la moyenne nationale qui affiche une valeur de 89.2%. La région de Casablanca-Settat est classée à l'avant dernière position juste avant celle de Dakhla-Oued Ed Dahab (84.8%). Néanmoins, la sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école » présente une faible disparité entre les régions marocaines. De ce fait, le classement à l'avant dernière place est à relativiser du moment que les valeurs d'indice de plusieurs régions restent très rapprochées.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 87.4%

National : 89.2%





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



Le plus faible écart urbain-rural des neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société »

L'indice sous-dimensionnel du « sentiment d'appartenance à l'école » marque un écart urbain-rural de 2.8 points en faveur du milieu rural (86.6% en milieu urbain et 89.4% en milieu rural). Cet écart contribue à la réduction de l'avantage qu'a le milieu urbain par rapport au milieu rural dans la dimension de la « promotion de l'individu et de la société ». Il faut noter de plus, que parmi ses neuf sous-dimensions, l'écart urbain-rural enregistré pour le « sentiment d'appartenance à l'école » est le plus faible.

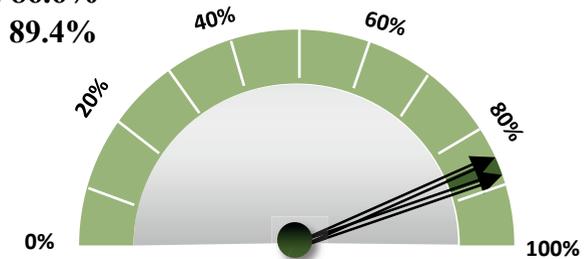
Huitième rang en milieu rural dans le sentiment d'appartenance à l'école au primaire

Pour la région de Casablanca-Settat, l'indice sous-dimensionnel du sentiment d'appartenance enregistre une valeur de 89.3% au primaire contre 83.4% au secondaire collégial. Le sentiment d'appartenance des élèves à l'école est sensiblement plus marqué au primaire comparativement au secondaire collégial. En milieu rural, l'indice du sentiment d'appartenance est de 91.1% au primaire et de 86% au secondaire collégial. Ainsi, la région se positionne au 8^e rang en milieu rural dans le sentiment d'appartenance à l'école au primaire.

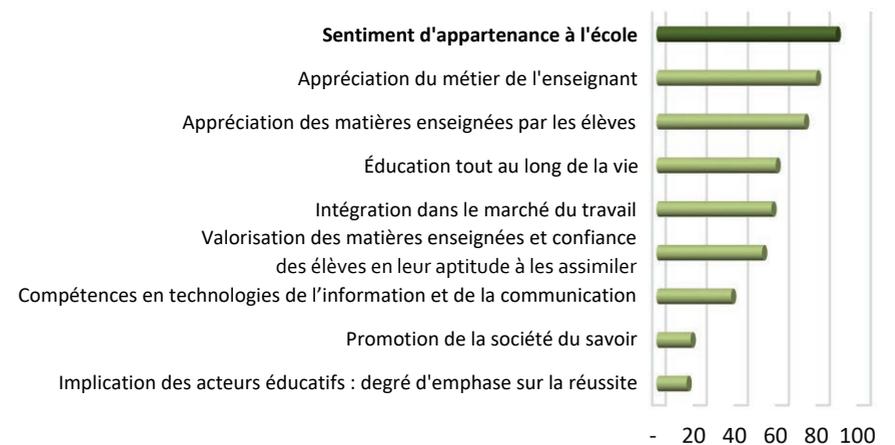
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 86.6%

Rural : 89.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



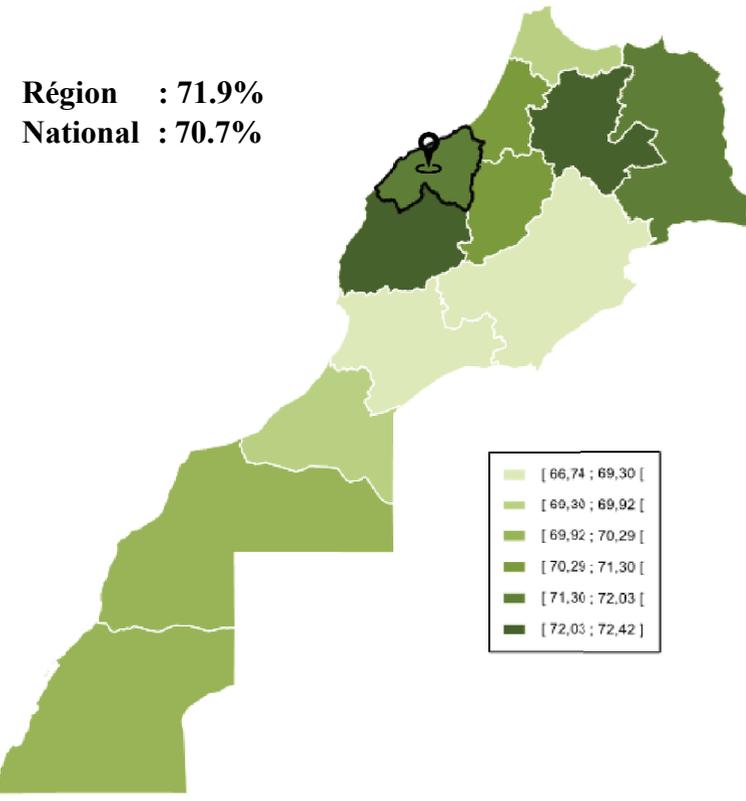
Troisième valeur la plus importante au niveau régional dans la sous-dimension de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves »

Pour la sous-dimension de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves », la région de Casablanca-Settat affiche une valeur d'indice de 71.9%. Celle-ci se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale (70.7%) et positionne la région au troisième rang dans le classement régional, après la région de Marrakech-Safi (72.4%) et Fès-Meknès (72%).

Les élèves du primaire préfèrent les matières scientifiques

Les écoliers apprécient davantage les mathématiques et l'éveil scientifique que la lecture. En effet, l'indice enregistre une valeur de 82.4% pour les mathématiques et 82.2% pour l'éveil scientifique tandis qu'il est de 74.8% pour la lecture. Toutefois, même si les élèves du primaire aiment davantage les matières scientifiques, le niveau d'écart par rapport à la moyenne nationale demeure meilleur pour la lecture. En effet, l'indice de l'appréciation de la lecture de la région de Casablanca-Settat dépasse de 3.3 points celui du niveau national. En revanche l'écart par rapport au national devient moins important pour les matières scientifiques puisqu'il est de 1.4 point seulement pour les mathématiques et de 1.1 point pour l'éveil scientifique.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



Une bonne appréciation des matières dans milieux urbain et rural de la région.

L'indice sous-dimensionnel de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves » affiche un écart urbain-rural de 3.1 points en faveur du milieu urbain (72.8% en milieu urbain et 69.7% en milieu rural). Ce dernier représente le troisième écart le plus élevé après celui de la région de Drâa-Tafilalet (9.6 points) qui vient en premier rang et celui de Fès-Meknès (4.8 points).

L'appréciation des mathématiques enregistre l'écart le plus élevé entre les milieux urbain et rural au primaire

Au primaire, les élèves scolarisés en milieu urbain expriment une appréciation plus élevée des matières enseignées que leurs homologues scolarisés en milieu rural. Ainsi, cet écart est de 9.6 points en mathématiques, 7.2 points en éveil scientifique et 6.2 points en lecture. L'écart inter-milieux en lecture est nettement inférieur à celui constaté pour les régions du Sud (29.4 points) ou la région de Rabat-Salé-Kénitra (22.3 points). Par ailleurs, pour les collégiens, la biologie et les sciences de la vie et de la terre sont les seules matières mieux appréciées en milieu rural qu'en milieu urbain, tandis que les mathématiques, la physique et la chimie sont plutôt aimées le plus souvent par les élèves du milieu urbain.

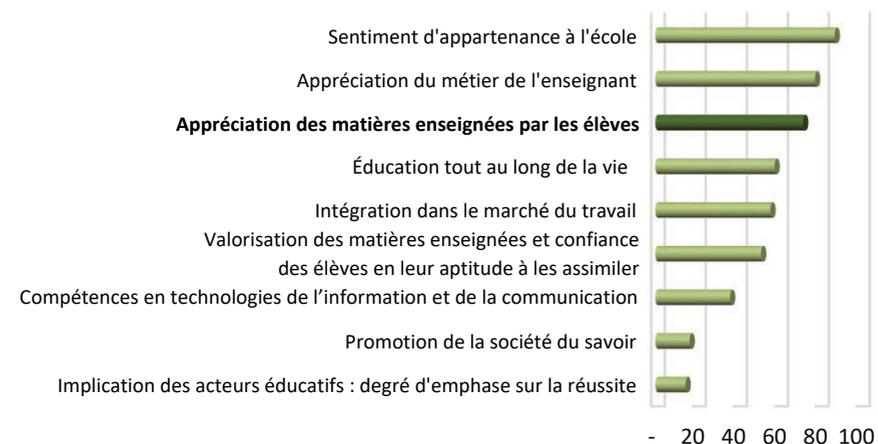
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 72.8%

Rural : 69.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3- Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



Un niveau de confiance des élèves en leurs capacités qui diffère significativement entre les deux cycles d'enseignement

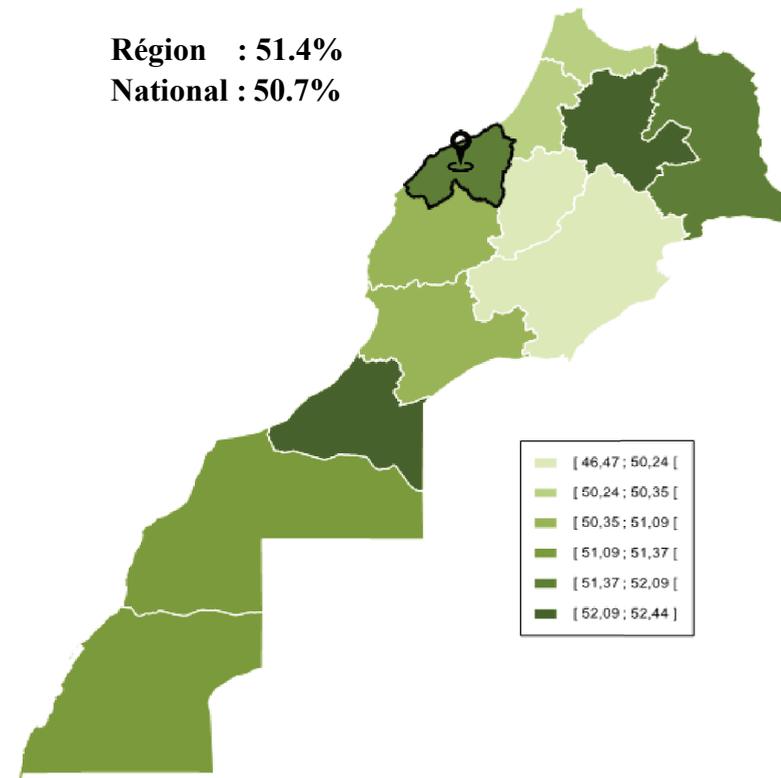
La région de Casablanca-Settat affiche une valeur de 51.4% dans l'indice sous-dimensionnel de « valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler ». Ainsi, elle occupe la quatrième place au niveau régional après les régions de Guelmim-Oued Noun (52.4%), Fès-Meknès (52.1%) et l'Oriental (51.4%). Par ailleurs, une différence de 18.3 points est notée entre les cycles d'enseignement par rapport à l'indice de confiance des élèves dans les matières enseignées, soit 57.5% au primaire et 39.2% au secondaire collégial.

La région affiche le niveau le plus élevé de confiance des élèves en leurs aptitude en mathématiques

Les élèves de la région de Casablanca-Settat sont plus confiants à résoudre les exercices de mathématiques, aussi bien au primaire qu'au secondaire collégial. En effet, l'indice de confiance des élèves en leur aptitude à maîtriser les mathématiques est de 46.1% pour tous les cycles scolaires confondus. La valeur d'indice s'élève à 56.4% au primaire, une valeur qui dépasse de 20.5 points celle du secondaire collégial (35.9%). Néanmoins, même pour ce cycle d'enseignement, la région demeure très bien positionnée puisqu'elle se place au 2^e rang.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 51.4%
National : 50.7%





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



3- Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler

Un écart inter-milieux supérieur à celui du niveau national

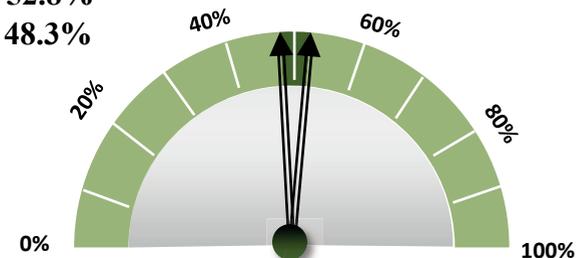
La région de Casablanca-Settat enregistre, pour l'indice sous-dimensionnel de « valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler », une valeur de 52.8% en milieu urbain et 48.3% en milieu rural. Ainsi, l'écart inter-milieux est évalué à 4.5 points. Ce dernier, qui reste légèrement supérieur à celui du niveau national (4 points), positionne la région au quatrième rang du classement régional. De plus, il affiche également le quatrième écart inter-milieux le plus élevé des neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société ».

Un écart urbain-rural principalement constaté au primaire

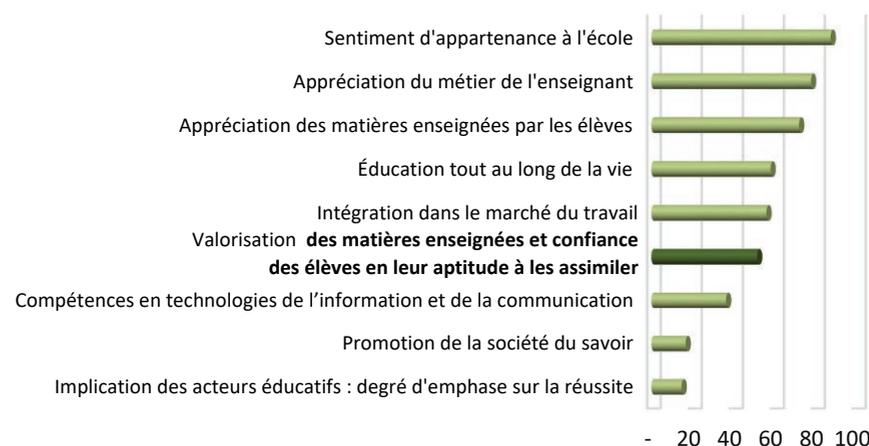
Dans cette sous-dimension, l'écart inter-milieux provient majoritairement du primaire avec un écart de 15 points d'indice, tandis que le secondaire collégial enregistre un écart de 0.3 point seulement. En effet, l'indice de confiance des élèves dans leurs capacités à assimiler les matières au collégial enregistre une valeur de 39.2% en milieu urbain et de 38.9% en milieu rural. En revanche, pour le primaire, l'indice est de 62.5% en milieu urbain et 47.5% en milieu rural. Pour la biologie et les sciences de la terre, l'indice de confiance des collégiens ruraux en leurs capacités dépasse celui des citoyens de 5.6 et 4.3 points respectivement.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 52.8%
Rural : 48.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



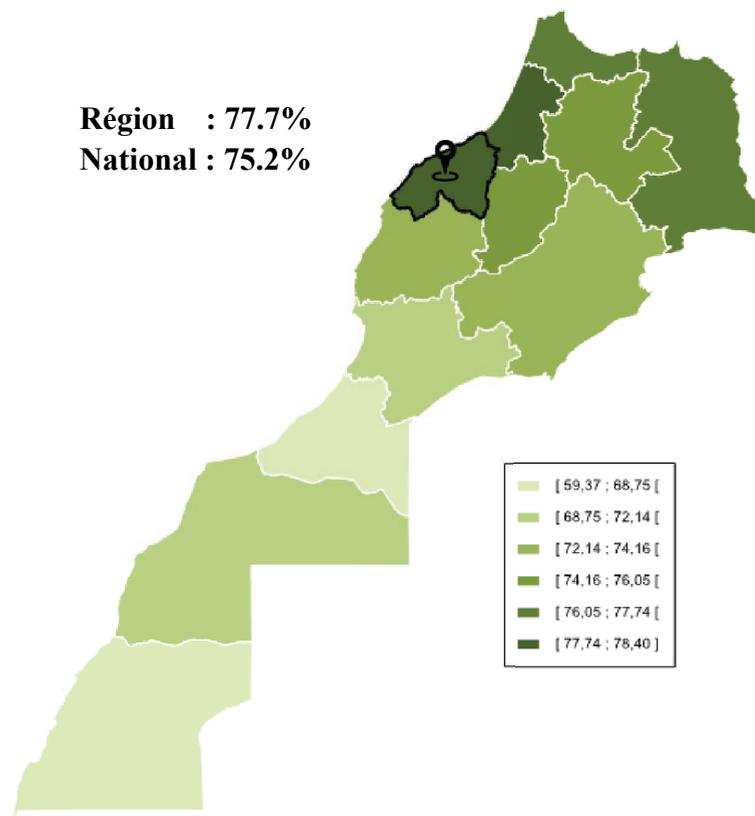
Deuxième rang dans le classement régional en matière « d'appréciation du métier de l'enseignant »

La région de Casablanca-Settat affiche une valeur de 77.7% dans l'indice sous-dimensionnel de l'appréciation du métier de l'enseignant. Celle-ci reste supérieure à la moyenne nationale (75.2%) de 2.5 points. Ainsi, elle se positionne au deuxième rang dans le classement régional de cette sous-dimension, juste après la région de Rabat-Salé-Kénitra (78.4%). Cette sous-dimension représente la deuxième contribution la plus faible du déficit global de la dimension avec une part de 5.2% seulement.

La comparaison à travers l'indice de satisfaction révèle que les enseignants du cycle primaire déclarent un niveau de contentement, dans l'exercice de leur métier plus élevé que leurs collègues du cycle secondaire collégial. En effet, l'indice de satisfaction frôle les 80% pour les enseignants du primaire tandis qu'il atteint 73.7% pour les enseignants du secondaire collégial. Par ailleurs, la comparaison des rangs de classement montre un meilleur positionnement de la région de Casablanca-Settat pour le secondaire collégial où elle occupe la 2^e position. En revanche, pour le primaire, la région se positionne au 4^e rang dans « l'appréciation de métier de l'enseignant ».

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 77.7%
National : 75.2%





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Un positionnement similaire de la région pour les deux milieux de résidence

L'indice sous-dimensionnel de « l'appréciation du métier de l'enseignant » indique un écart urbain-rural de 7.7 points. Celui-ci reste supérieur à l'écart inter-milieu observé au niveau national (6.6 points). Cet écart positionne la région de Casablanca-Settat au cinquième rang du classement régional. Quant au classement selon le milieu de résidence, la région se situe au troisième rang aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Néanmoins, le niveau de satisfaction des enseignants dans leur travail varie selon la valeur d'indice (80.1% en milieu urbain et 72.4% en milieu rural).

Au primaire, les enseignants de mathématiques en milieu urbain sont beaucoup plus satisfaits de leur métier que leurs collègues exerçant dans le milieu rural. En effet, l'enseignement de cette matière enregistre l'écart urbain-rural le plus élevé (18.4 points) parmi les cinq indicateurs de cette sous-dimension.

Par ailleurs, l'écart urbain-rural dans la sous-dimension de « l'appréciation du métier de l'enseignant » contribue avec 6% seulement à l'écart inter-milieux global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société ». De plus, cette sous-dimension contribue avec la deuxième part la plus faible au déficit global de la dimension, soit 5.2% seulement.

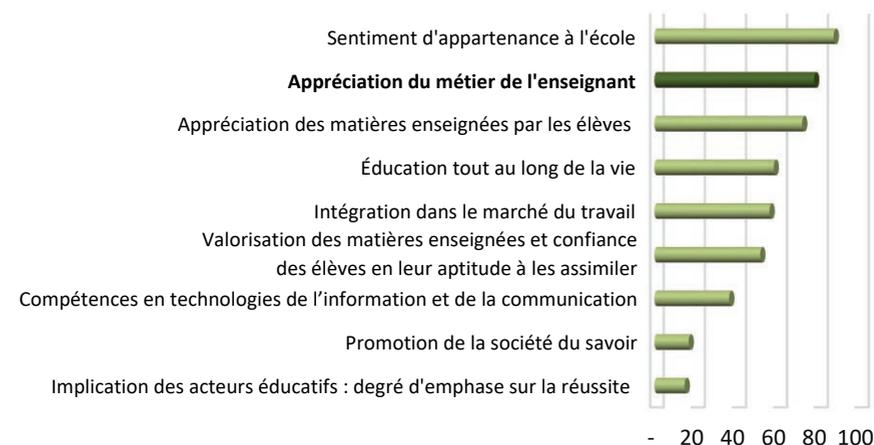
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 80.1%

Rural : 72.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



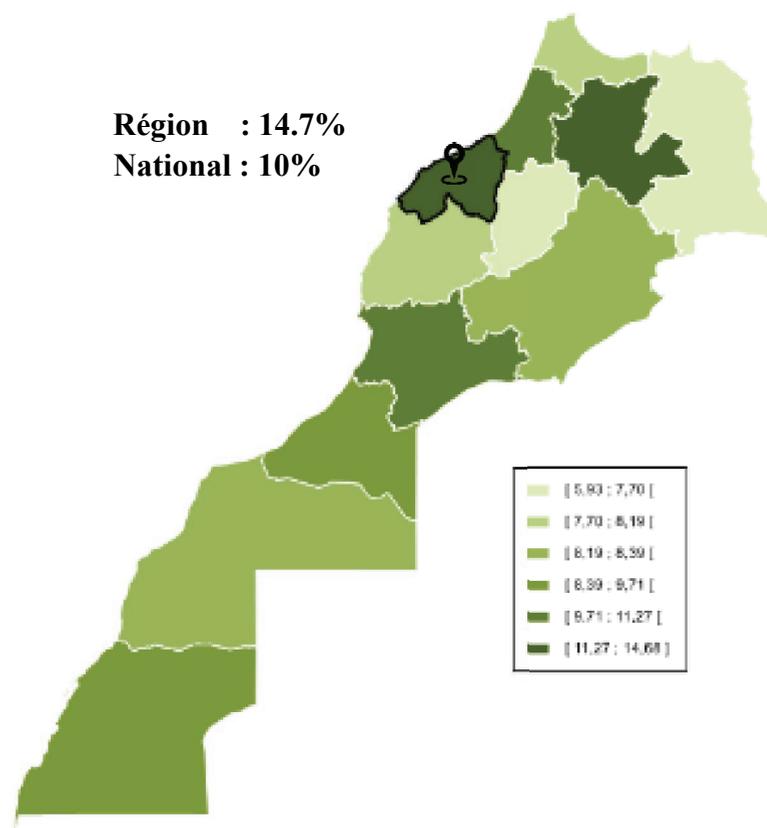
Première région dans l'implication des acteurs éducatifs dans la réussite scolaire

La région de Casablanca-Settat affiche une valeur de 14.7% dans l'indice sous-dimensionnel de « l'implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite », soit un niveau supérieur de 4.7 points à celui de la moyenne nationale (10%). Ainsi, la région occupe le premier rang dans le classement régional de cette sous-dimension. Néanmoins, celle-ci enregistre la plus faible valeur d'indice des neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société ». Elle présente également un écart qui s'élève à 72.7 points par rapport à l'indice de la première sous-dimension (sentiment d'appartenance à l'école).

Un écart de 8.4 points entre les cycles primaire et secondaire collégial dans le degré d'emphase sur la réussite

La première position au niveau régional est aussi bien confirmée pour les deux cycles d'enseignement. Toutefois, l'implication des acteurs éducatifs au primaire de la région demeure relativement plus importante au primaire qu'au secondaire collégial. En effet, la région de Casablanca-Settat enregistre un indice sous-dimensionnel de 17.8% pour le primaire et de 9.4% pour le secondaire collégial, soit un écart de 8.4 points entre les deux cycles.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



Faible implication des acteurs éducatifs dans le milieu rural de la région de Casablanca-Settat

La région de Casablanca-Settat enregistre l'écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional dans la sous-dimension de « l'implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite » (19.5% en milieu urbain contre seulement 3.1% en milieu rural). Ainsi, le niveau d'implication des acteurs éducatifs en milieu urbain dépasse largement celui du milieu rural avec un écart de 16.4 points. Par ailleurs, l'écart inter-milieux dans cette sous-dimension contribue pour 13% à l'écart global entre les milieux de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société ».

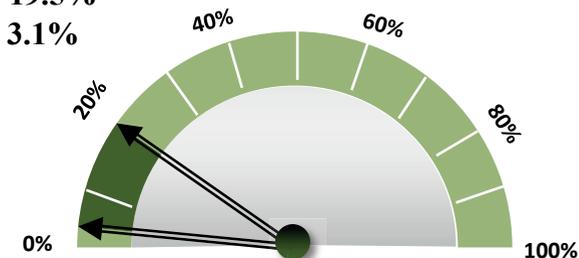
L'écart urbain-rural est beaucoup plus manifeste au cycle d'enseignement primaire

Les enseignants dans les écoles primaires sont beaucoup plus impliqués en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, l'indice enregistre une valeur de 25.3% en milieu urbain (1^{er} rang) contre une valeur de 2.5% en milieu rural (9^e rang), soit un écart urbain-rural de 22.8 points. Cet écart enregistre 10 points au secondaire collégial. De même pour le degré d'implication des directeurs d'établissements, l'écart urbain-rural est beaucoup plus manifeste au primaire qu'au secondaire collégial (16.3% et 9.4% respectivement pour les deux cycles).

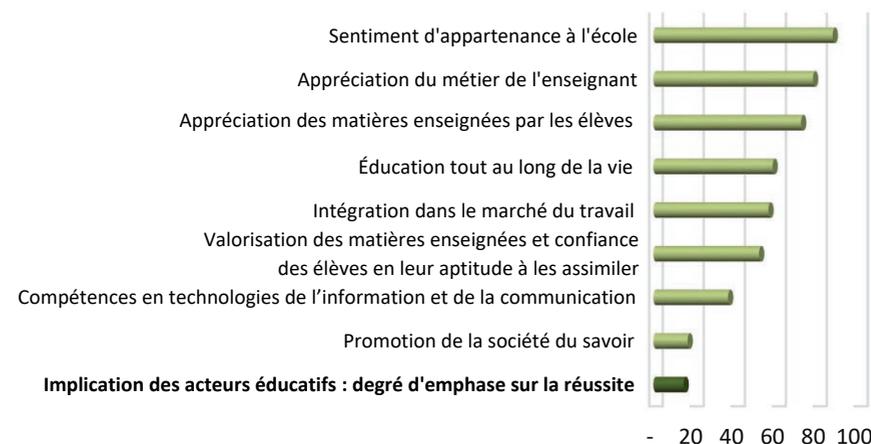
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 19.5%

Rural : 3.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication

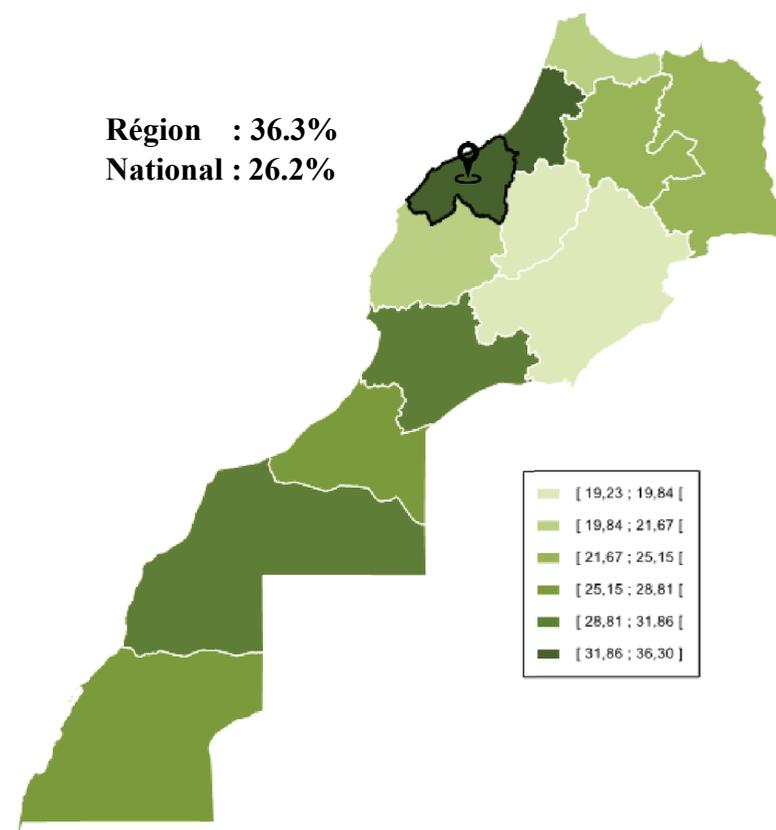


L'indice sous-dimensionnel des « compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC) » affiche une valeur de 36.3% pour la région de Casablanca-Settat. Celle-ci se positionne au premier rang du classement régional, dépassant la moyenne nationale de 10.1 points. Ainsi, plus de la moitié (55.6%) des jeunes et adultes de la région ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier sur ordinateur, 44.1% ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes, 39% ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel et 26.2% ont créé une présentation numérique en utilisant un logiciel de présentation.

Un avancement numérique très important entre 2015 et 2018 dans la maîtrise de trois compétences en TIC

Parmi les neuf compétences évaluées en TIC, celle relative à «la programmation informatique» présente la proportion la plus faible de maîtrise des jeunes et adultes de la région soit 5.9% seulement avec une augmentation de 3.8 points. Par ailleurs, les compétences liées à la « connexion et installation d'un nouvel appareil », « transfert de fichiers entre ordinateur et un autre appareil » et « création d'une présentation numérique » sont les seules, parmi les neuf compétences évaluées en TIC, qui ont enregistré un progrès conséquent entre 2015 et 2018, soit 19.7, 11.6 et 13.8 points respectivement.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



La « fracture numérique » ne cesse de s'élargir entre les deux milieux

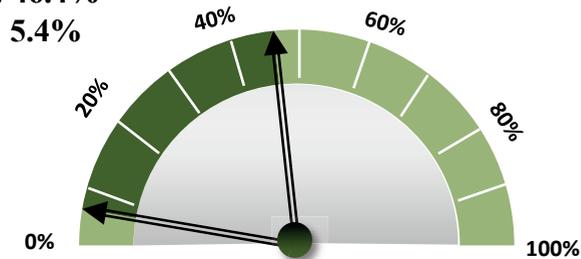
Le milieu rural de la région de Casablanca-Settat est le plus pénalisé par rapport aux compétences en TIC, avec un indice sous-dimensionnel de 5.4% contre 46.4% en milieu urbain, soit un écart de 41 points. Ce dernier a connu une augmentation de 10.7 points en trois années seulement (30.3 points en 2015) révélant que la fracture numérique ne cesse de s'élargir entre les deux milieux de résidence. Par ailleurs, parmi les neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société », l'écart urbain-rural dans les « compétences en TIC » est le plus élevé. Ce dernier contribue pour 34% à l'écart inter-milieux global de la dimension.

L'écart urbain-rural est d'autant plus élevé pour les compétences en TIC les plus basiques

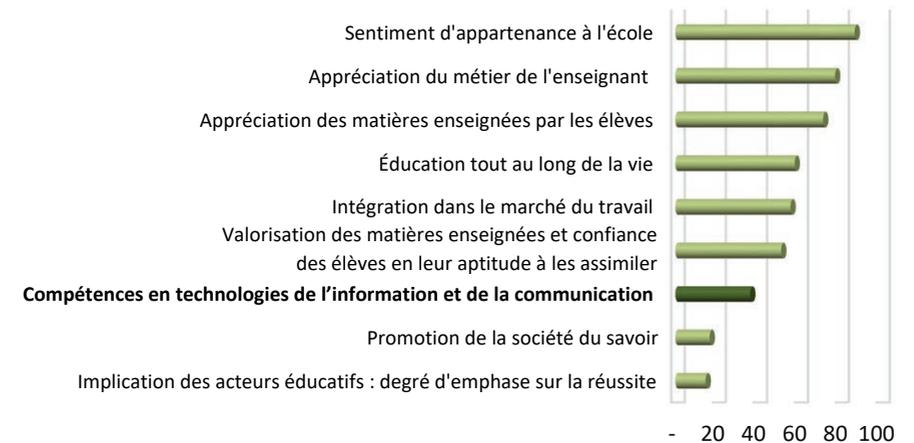
La compétence de « copier ou déplacer un fichier ou un dossier » présente le niveau de maîtrise le plus élevé pour les deux milieux urbain et rural (71% et 8.2%). Toutefois, elle enregistre aussi l'écart inter-milieux le plus élevé parmi les neuf compétences évaluées en TIC, soit 62.8 points. De même, l'écart s'élève à 49.8 points pour la maîtrise du procédé de l'envoi de mails avec pièce jointe. L'écart urbain-rural est d'autant plus élevé pour les compétences les plus basiques en TIC.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 46.4%
Rural : 5.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



La région de Casablanca-Settat enregistre le taux d'activité le plus élevé au niveau régional

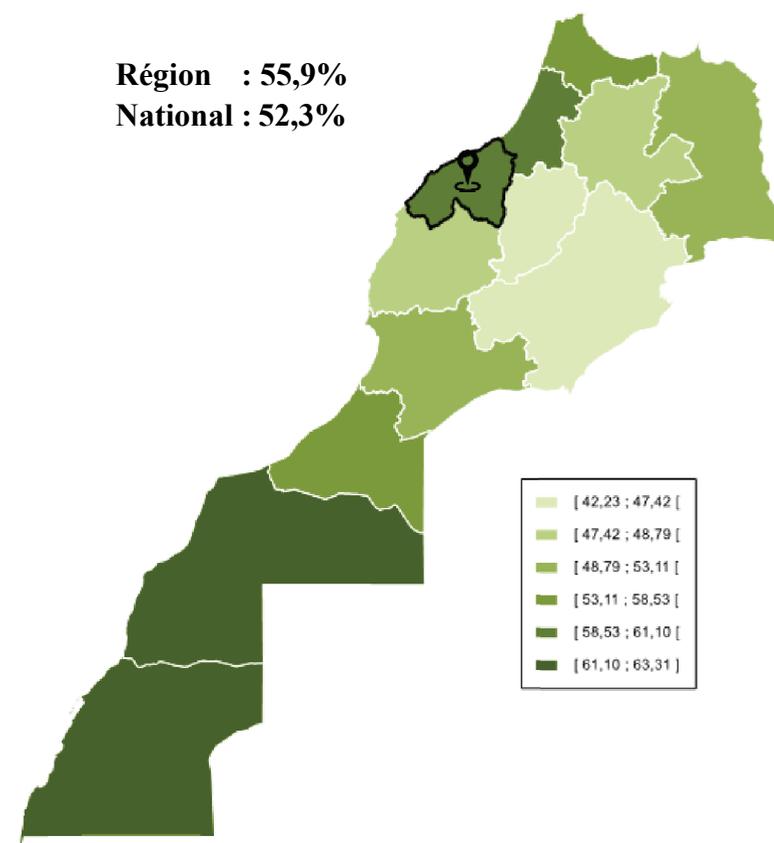
Entre 2015 et 2018, la région de Casablanca-Settat a enregistré une baisse de 0.2 point dans l'indice sous-dimensionnel « d'intégration dans le marché du travail » passant du 3^e au 4^e rang. Par ailleurs, avec une valeur de 44.1%, la région de Casablanca-Settat affiche le deuxième taux d'emploi le plus élevé après celui de Marrakech-Safi (46.8%). De plus, elle se positionne au premier rang au niveau régional dans le taux d'activité (49.9%).

Malgré la concentration industrielle dans la région, son taux de chômage reste relativement élevé

La région de Casablanca-Settat est caractérisée par une prédominance du secteur secondaire, soit plus de la moitié de la valeur ajoutée nationale. Les provinces de Casablanca, Mohammedia et Nouaceur concentrent la majorité de l'activité économique industrielle de la région. Néanmoins, le taux de chômage de la région de Casablanca-Settat demeure relativement élevé puisqu'il présente un taux supérieur au niveau national de 0.8 point (10.6% contre 9.8%). Par ailleurs, le taux de chômage au niveau provincial présente sa valeur la plus élevée pour la préfecture de Mohammedia (18.4%) suivie de la province de Médiouna (15.1%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 55,9%
National : 52,3%





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



Les provinces où le milieu rural est relativement prédominant sont celles où le taux de chômage est le plus faible

Parmi les neuf provinces de la région de Casablanca-Settat, celles de Settat et Sidi-Bennour sont les seules à afficher un taux d'urbanisation en dessous du seuil de 40% en 2018, soit 37% et 21% respectivement. Ainsi, ces deux provinces sont spécifiquement caractérisées par une prévalence du milieu rural. Remarquons que celles-ci sont également les seules à présenter les taux de chômage les plus faibles de la région, soit 3.4% et 4.9% seulement. Ainsi, les provinces, où le taux d'urbanisation est particulièrement plus faible, enregistrent un taux de chômage également faible.

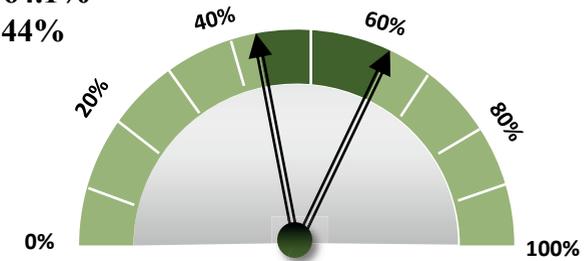
Cinquième écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional dans « l'intégration dans le marché du travail »

La région de Casablanca-Settat enregistre un écart urbain-rural de 20.1 points par rapport à l'indice sous-dimensionnel « d'intégration dans le marché du travail ». Ce dernier est en faveur du milieu urbain en raison principalement des conditions de travail qui sont beaucoup moins favorables en milieu rural (précarité, saisonnalité et informel). De plus, l'écart inter-milieus présente la 5^e valeur la plus élevée au niveau régional après celui de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès, Dakhla-Oued Ed Dahab et Souss-Massa.

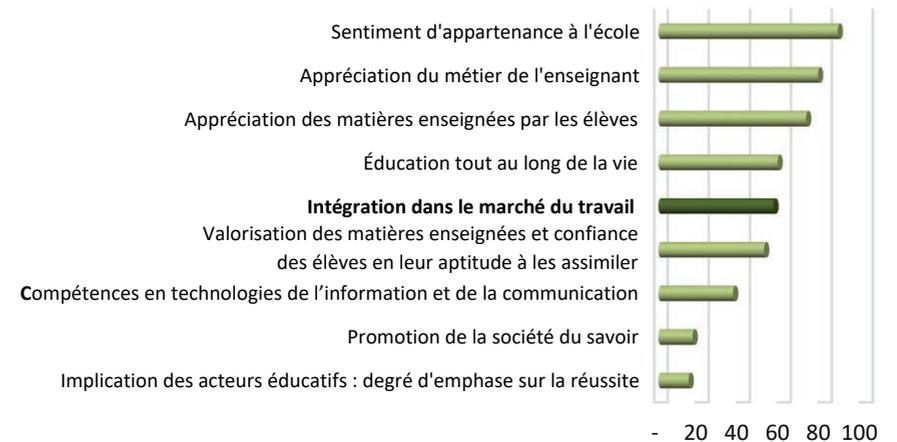
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 64.1%

Rural : 44%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



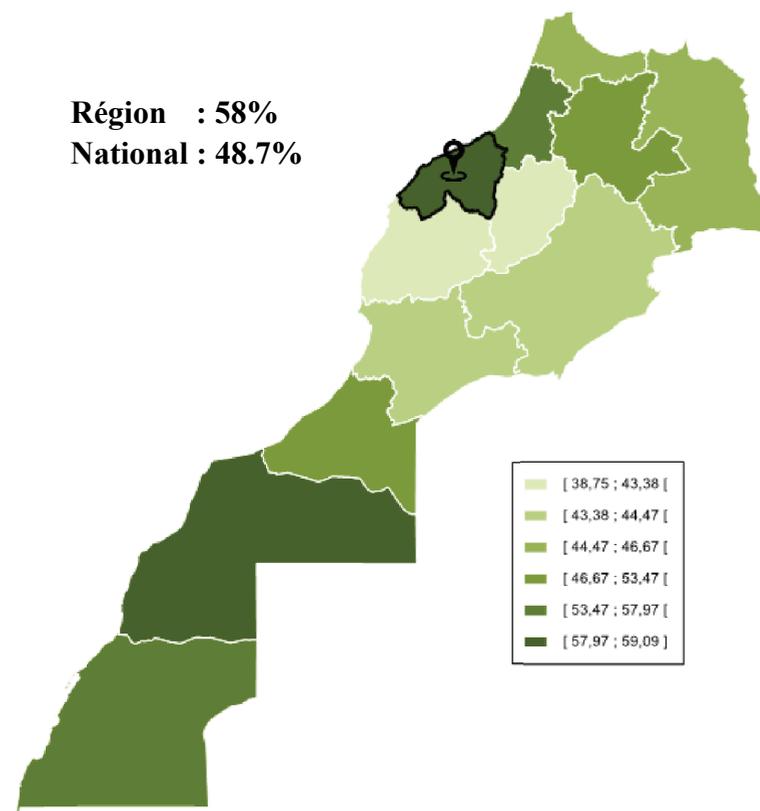
La région de Casablanca-Settat se hisse au deuxième rang dans l'éducation tout au long de la vie

La région de Casablanca Settat se place au 2^e rang dans le classement régional de « l'éducation tout au long de la vie ». Ainsi, l'indice sous-dimensionnel de la région enregistre une valeur de 58%, qui reste supérieure de 9.3 points à la moyenne nationale (48.7%). La moyenne d'années de scolarisation de la région s'élève à 7.3 années en 2018, soit la deuxième valeur la plus élevée après celle de Laâyoune-Sakia El Hamra (7.9 années). En outre, le taux d'alphabétisation de la région, 74.1%, est inférieur à celui des régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (78.6%) et Dakhla-Oued Ed Dahab (77.9%).

Un gain important dans le taux d'alphabétisation et dans la proportion de la population ayant un niveau supérieur

En 2015 et 2018, le taux d'alphabétisation s'est accru de 2.8 points puisqu'il affichait une valeur de 71.3%, soit la première augmentation la plus élevée au niveau régional. Dans le même sillage, la proportion de la population âgée de 25 ans et plus ayant un niveau supérieur dans la région a connu une hausse de 2.3 points passant de 10.6% à 12.8%, soit la deuxième augmentation la plus importante après celle de Rabat-Salé-Kénitra (2.4 points).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



Le taux d'alphabétisation pénalise le milieu rural de la région

Si le milieu urbain de la région présente un taux d'alphabétisation des adultes de 81.9% (1^{er} rang), le milieu rural quant à lui enregistre un niveau de 47.9% seulement, soit l'écart urbain-rural le plus élevé par rapport à cet indicateur (34 points). Cette valeur affichée pour le milieu rural reste en dessous de la moyenne nationale du milieu rural (48.1%) conférant à la région la 7^e position au niveau régional.

Neuvième place pour le milieu rural de la région dans la part d'adultes ayant le niveau d'enseignement supérieur

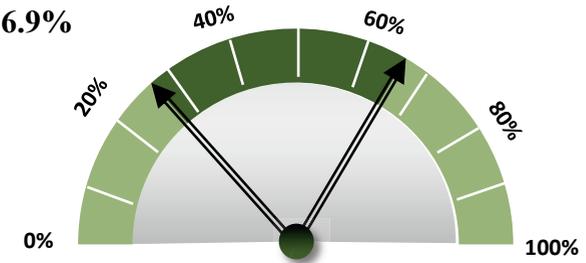
La région affiche une part d'adultes ayant le niveau d'enseignement supérieur de 63.8% en milieu urbain, neuf fois plus élevée que celle du milieu rural (7%). Pour ce dernier, la région se classe au 9^e rang au niveau régional.

La région de Casablanca-Settat affiche l'écart urbain-rural le plus élevé dans le taux d'alphabétisation des adultes

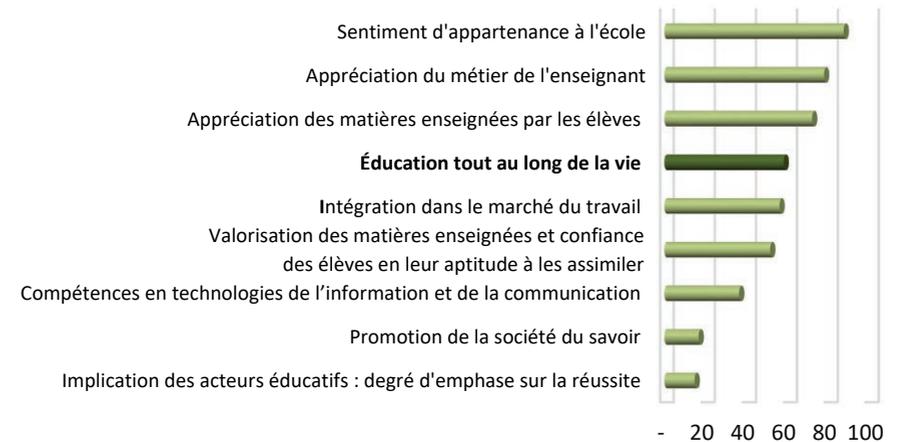
En 2018, la région de Casablanca-Settat se place en deuxième position au niveau régional en ce qui concerne l'écart urbain-rural de la sous-dimension de « l'éducation tout au long de la vie ». La valeur de cet écart, qui s'établit à 40% (66.9% en milieu urbain contre 26.9% en milieu rural), reste supérieure à la valeur de l'écart national (34.1%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 66.9%
Rural : 26.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



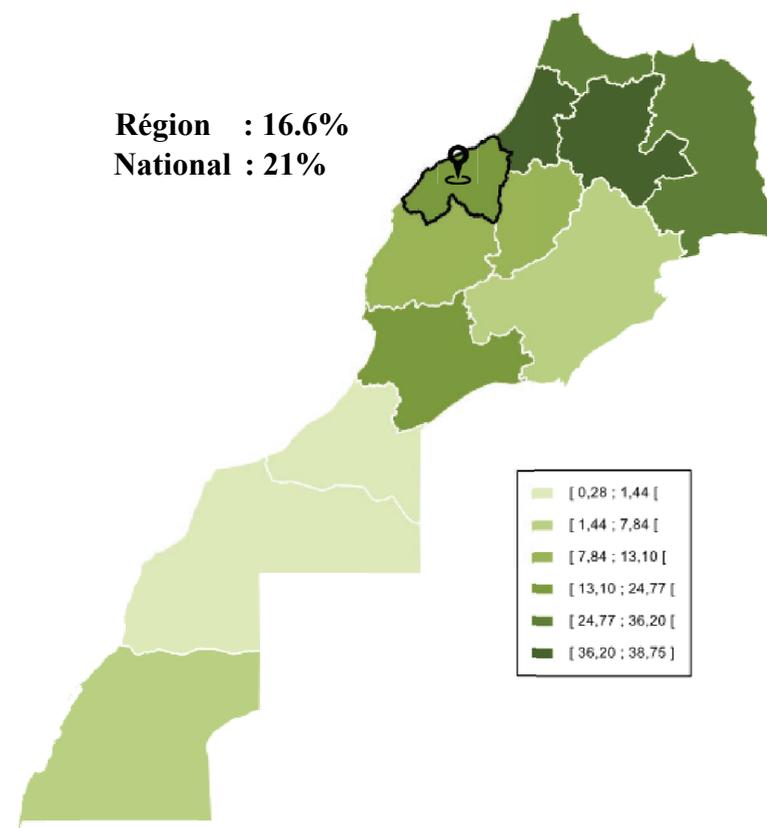
Diminution de 2.7 points d'indice de la « promotion de la société du savoir » entre 2015 et 2018

Entre 2015 et 2018, la région de Casablanca-Settat a connu une tendance baissière au niveau de la promotion de la recherche scientifique et de la société du savoir. En effet, l'indice sous-dimensionnel de « la promotion de la société du savoir » est passé d'une valeur de 19.3% en 2015 à 16.6% en 2018, soit une diminution de 2.7 points. Ainsi, la valeur enregistrée pour cet indice reste au-dessous de la moyenne nationale (21%). Néanmoins, malgré la diminution constatée au niveau de cet indice sous-dimensionnel, la région a pu gagner une position de plus par rapport à 2015, en passant de la sixième à la cinquième place.

Une augmentation positive du nombre de publications au niveau de la région

La région de Casablanca-Settat a connu une hausse au niveau du nombre de publications par million d'habitants entre 2015 et 2018, passant de 100.2 à 105.2 publications par million d'habitants. Ainsi, la région se positionne au quatrième rang dans le classement régional par rapport à cet indicateur. Néanmoins, ce niveau demeure inférieur à celui du niveau national (116.8) et encore loin de celui de la région de Rabat-Salé-Kénitra (303.8 publications par million d'habitants).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





CASABLANCA-SETTAT

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



Troisième proportion la plus importante au niveau du nombre de brevets dans la région

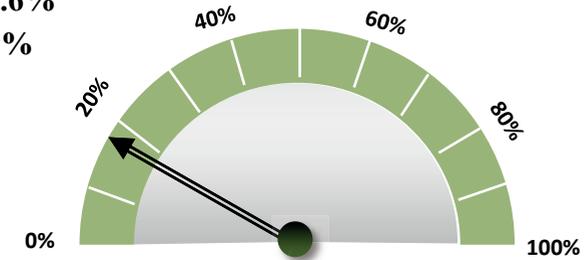
La région de Casablanca-Settat enregistre la troisième proportion la plus élevée au niveau régional par rapport au nombre de brevets de résidents par million d'habitants, après les régions de Rabat-Salé-Kénitra (10.1%) et Dakhla-Oued Ed Dahab (3.2%). Néanmoins, la région a connu une tendance à la baisse par rapport à cet indicateur entre 2015 et 2018. En effet, passant de 3.6% à 2.9%, la région de Casablanca-Settat a connu une diminution d'un nombre de 17 dépôts de demande de brevets d'invention. Quant au taux des diplômés en doctorat par rapport aux diplômés de l'enseignement supérieur, la région se positionne à la cinquième place dans le classement régional après les régions de Fès-Meknès, Tanger- Tétouan-Al Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra et l'Oriental.

Deuxième contribution la plus élevée au déficit global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société »

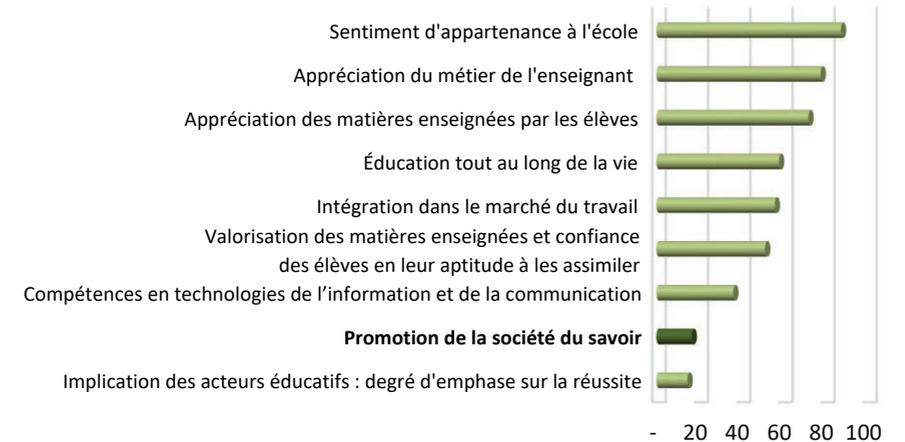
Après la sous-dimension de « l'implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite », celle de la « promotion de la société du savoir » représente la deuxième contribution la plus élevée au déficit global de la dimension. Elle contribue pour 19.5% à ce dernier et reste ainsi supérieure à la part de cette sous-dimension au niveau national (17.3%).

L'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 16.6%
National : 21%



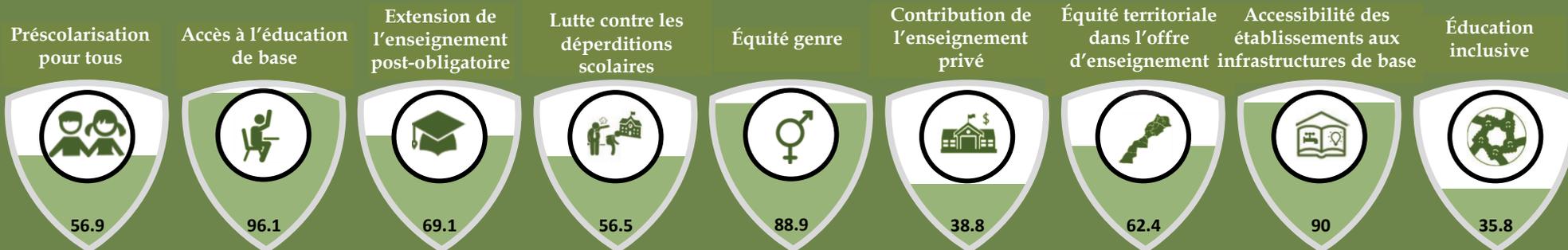
Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



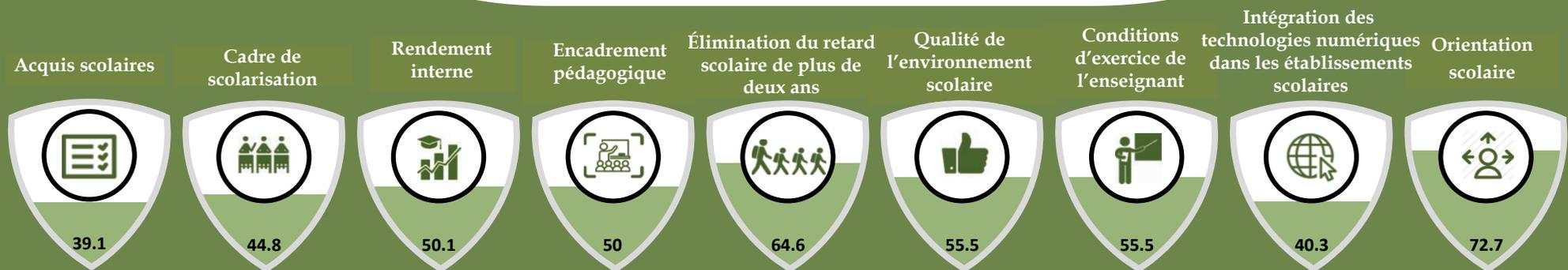


IV - SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE LA RÉGION EN ÉDUCATION

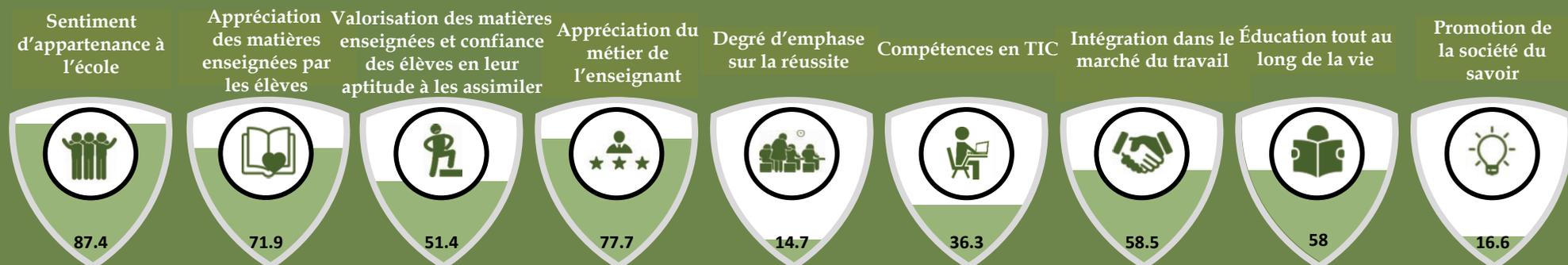
A - Équité et égalité des chances



B - Qualité de l'éducation



C - Promotion de l'individu et de la société



A - Équité et égalité des chances



Extension de l'enseignement post-obligatoire



2^e

rang dans le classement régional

Casablanca-Settat est la seule région marocaine qui abrite trois universités dans la même région : c'est-à-dire le quart du nombre total des universités publiques au Maroc (12).

Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



2^e

rang dans le classement régional

Deuxième région en termes de disponibilité de l'offre d'enseignement (l'indice sous-dimensionnel de «l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement» de la région de Casablanca-Settat affiche une valeur de 62.4% en 2018 dépassant la moyenne nationale de 5.6 points (56.8%)).

B - Qualité de l'éducation



Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



1^{er}

rang dans le classement régional

La région de Casablanca-Settat est en tête du classement dans la sous-dimension de «l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans»

Acquis scolaires



2^e

rang dans le classement régional

Bien que l'indice sous-dimensionnel des acquis scolaires enregistre la plus faible valeur de toutes les sous-dimensions de la « qualité de l'éducation », Casablanca-Settat se place au 2^e rang au niveau régional

Conditions d'exercice de l'enseignement



7^e

rang dans le classement régional

Le 3^e écart inter-milieux le plus élevé au niveau régional dans la sous-dimension des « conditions d'exercice de l'enseignant »

C - Promotion de l'individu et de la société



Implication des acteurs éducatifs : Degré d'emphase sur la réussite



1^{er}

rang dans le classement régional

Première région dans l'implication des acteurs éducatifs dans la réussite scolaire

Compétences en TIC



1^{er}

rang dans le classement régional

Un avancement numérique très important entre 2015 et 2018 dans la maîtrise de trois compétences en TIC

Sentiment d'appartenance à l'école



11^e

rang dans le classement régional

Un indice sous-dimensionnel du « sentiment d'appartenance à l'école » inférieur à la moyenne nationale



V - ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE



1. NORMALISATION DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

Les indicateurs sur lesquels se fonde le calcul des indices composites sont souvent quantitatifs-objectifs, qualitatifs-objectifs ou qualitatifs-subjectifs⁽¹⁾. Leur standardisation consiste à unifier les unités de leur mesure, en les rapportant à une mesure commune. Autrement, ces indicateurs resteraient incomparables et ne se prêteraient pas à l'agrégation.

Plusieurs méthodes permettent de ramener les indicateurs à des échelles de référence comparables. Il s'agit, entre autres, de la méthode centrée réduite, de la normalisation à des z-scores, et de la méthode par la distance à une référence, etc.

Parmi les approches les plus utilisées, il y a la normalisation par la méthode Min-Max, appliquée aussi bien dans le calcul des indicateurs à vocation internationale comme l'indice de développement humain du PNUD ou l'indice de capital humain de la Banque Mondiale, ou à vocation nationale comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle du HCP ou l'indicateur national du développement humain de l'ONDH. Cette méthode permet de centrer l'indice entre les valeurs extrêmes de l'indicateur, en veillant à bien saisir le sens de son maximum et son minimum.

Par définition, les indicateurs ainsi normalisés se situent entre 0 et 1. Contrairement à la méthode centrée réduite, la méthode Min-Max est très sensible aux valeurs extrêmes. Son écriture algébrique se modifie en fonction du type d'indicateur. Pour les indicateurs d'alertes, ceux dont la baisse fait augmenter l'indice composite, la normalisation se fait de la manière suivante :

$$\frac{V_{max} - V_{obs}}{V_{max} - V_{min}}$$

Pour les indices d'abondance ou de prospérité, ceux qui augmentent avec l'indice composite, la normalisation se fait à l'aide de la formule habituelle :

$$\frac{V_{obs} - V_{min}}{V_{max} - V_{min}}$$

¹- Ceux quantitatifs-objectifs sont des valeurs directement mesurables (taux spécifique de scolarisation), ceux qualitatif-objectif ne sont pas directement mesurables mais font appel à des réponses objectivement vérifiables comme la présence ou l'absence d'internet dans la salle de classe, et ceux qualitatifs-subjectifs relèvent de l'opinion, de l'appréciation telle que la satisfaction d'un mécanisme d'appui social ou la confiance dans une institution, ...

2. CALCUL DES INDICES COMPOSITES

À cette étape, on aura converti l'ensemble des indicateurs en indices normalisés. Les indices ainsi obtenus sont utilisés dans la mesure, par dimension, des indices dimensionnels. Pour une dimension donnée, un indice dimensionnel est la moyenne arithmétique des indices normalisés de ses indicateurs élémentaires. L'indice dimensionnel s'écrit en fonction de ses sous indices comme suit :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_sous_dimensionnel}_i$$

Où n est le nombre de sous indices i de la dimension en question. En présence de sous dimensions, ces indices sont dits sous dimensionnels et calculés de la même façon que les indices dimensionnels. Calculée pour chaque dimension, leur moyenne donne les indices dimensionnels.

Les indices dimensionnels i sont calculés pour chacune des dimensions retenues. Leur moyenne arithmétique donne l'indice régional de développement de l'éducation (IRDE) :

$$\text{IRDE} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_dimensionnel}_i$$

Cet indice se situe entre la valeur 0 – très faible développement de l'éducation – et 1 – développement élevé de l'éducation. Ainsi, les territoires les plus développés en éducation/formation sont ceux qui affichent l'indice régional de développement de l'éducation, le plus élevé. Exprimé en %, l'IRDE renseigne sur le chemin parcouru dans la voie de la réalisation de l'ensemble des objectifs de la Vision stratégique.

3. INDICATEURS DE LA DIMENSION « ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
PRÉSCOLARISATION POUR TOUS	Proportion d'enfants non préscolarisés âgés de 4 à 5 ans	(La population de 4 à 5 ans- Effectif des préscolarisés de 4 à 5 ans) / La population de 4 à 5 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Part des nouveaux inscrits en première année primaire issus du préscolaire	Effectif des nouveaux inscrits en 1re année primaire / Total des élèves en 1re année primaire	100%		
	Part des élèves de l'enseignement préscolaire public	Effectif des enfants du préscolaire public / les élèves préscolarisés	33%	Recueil statistique du MENFPESRS	
ACCÈS À L'ÉDUCATION DE BASE	Taux d'enfants non scolarisés ayant l'âge de 6 à 11 ans	(La population de 6 à 11 ans- Effectif des scolarisés de 6 à 11 ans) / La population de 6 à 11 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 12 à 14	(La population de 12 à 14 ans- Effectif des scolarisés de 12 à 14 ans) / La population de 12 à 14 ans	0%		
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 15 à 17	(La population de 15 à 17 ans- Effectif des scolarisés de 15 à 17) / La population de 15 à 17	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle parmi les jeunes de 15 à 24 ans	Effectif des stagiaires de la formation professionnelle / Population de 15 à 24 ans	10%	Indicateur de prospérité	FP en chiffres 2015-2016 + FP en Chiffres 2016-2017 + FP en chiffre 2017-2018
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle post-bac	Effectif des techniciens spécialisés / Total des stagiaires en FP	50%	Indicateur de prospérité	
	Taux brut de scolarisation supérieur	Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur / la population de 18 – 22 ans	100%	Indicateur de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur
LUTTE CONTRE LES DÉPÉDITIONS SCOLAIRES	Taux d'abandon au primaire	Effectif des abandons/ Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	Massar
	Taux d'abandon au secondaire collégial				
	Taux d'abandon au secondaire qualifiant				
	Taux de redoublement au primaire	Effectif des redoublants / Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
	Taux de redoublement au secondaire collégial				
Taux de redoublement au secondaire qualifiant					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ GENRE	Indice de l'équité genre au préscolaire				
	Indice de l'équité genre au primaire				
	Indice de l'équité genre au secondaire collégial				
	Indice de l'équité genre au secondaire qualifiant	Si l'effectif des filles < l'effectif des garçons : (l'effectif des filles / l'effectif des garçons)	100%	Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS
	Indice de l'équité genre dans l'enseignement supérieur (Enseignement universitaire et formation des cadres)	Sinon (2- (l'effectif des filles / l'effectif des garçons))			
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au primaire				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire collégial	Nombre des communes ayant au moins un établissement public ET privé / Nombres des communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire qualifiant				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-ASMMAT				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-BSMMAT	Score du public – score du privé			TIMSS
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-ASSCI				
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-BSSCI		0%	Indicateur d'alerte	
	Différence de score entre le privé et le public en lecture : PIRLS-ASRREA	Score du public – score du privé			PIRLS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT	Taux de couverture des communes par l'enseignement primaire	Nombre des communes ayant au moins un établissement (public ou privé) / Nombres des communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire collégial				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire qualifiant				
	Taux de couverture territoriale de l'enseignement universitaire et de la formation des cadres				
ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS AUX INFRASTRUCTURES DE BASE	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au primaire	Nombre des établissements raccordés au réseau d'eau potable / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	ESISE
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au primaire				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au primaire				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire qualifiant				
	Part des établissements sans murs de clôture au primaire				
Part des établissements sans murs de clôture au secondaire collégial					
Part des établissements sans murs de clôture au secondaire qualifiant					

2- Le critère de proximité choisi pour l'enseignement supérieur est la présence d'un établissement universitaire ou de la formation des cadres, soit dans la commune elle-même, soit dans l'une des communes adjacentes.

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
EDUCATION INCLUSIVE	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 06 et 11 ans	Effectif des non scolarisés en situation de Handicap de 6 à 11 ans / La population en situation de handicap de 6 à 11 ans			'Rapport détaillé de la deuxième enquête nationale sur le Handicap au Maroc',
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 12 et 14 ans	Effectif des non scolarisés en situation de Handicap de 12 à 14 ans / La population en situation de handicap de 12 à 14 ans	0%	Indicateur d'alerte	Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 15 et 17 ans	Effectif des non scolarisés en situation de handicap de 15 à 17 ans / La population en situation de handicap de 15 à 17 ans			
	Part des établissements du primaire ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				
	Part des établissements du secondaire collégial ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap	Nombre des établissements ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap / Nombre d'établissements (par cycle	100%	Indicateur de prospérité	UNESCO
	Part des établissements du secondaire qualifiant ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				

4. INDICATEURS DE LA DIMENSION « QUALITÉ DE L'ÉDUCATION »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ACQUIS SCOLAIRES	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	100%	Indice de prospérité	TIMSS
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
	Score moyen des élèves en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Score moyen des élèves en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSMMAT)			
	Score moyen des élèves en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	625	Indice de prospérité	TIMSS
	Score moyen des élèves en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Score moyen des élèves en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
CADRE DE SCOLARISATION	Taille moyenne de la classe au primaire				
	Taille moyenne de la classe au secondaire collégial	Effectif d'élèves / Nombre de classes (par cycle)	10	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Taille moyenne de la classe au secondaire qualifiant				
	Proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire	Effectif d'élèves scolarisés dans des classes à cours multiples / Nombre total des élèves au primaire	0%	Indicateur d'alerte	Massar
RENDEMENT INTERNE	Taux d'achèvement sans redoublement au primaire		100%	Indice de prospérité	
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire collégial	Produit des taux de promotion	80%	Indice de prospérité	Massar
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire qualifiant		60%	Indice de prospérité	
	Taux de diplomation dans l'enseignement supérieur	Effectif des lauréats / Effectif des nouveaux inscrits	80%	Indice de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ENCADREMENT	Nombre moyen d'élèves par enseignant au primaire		10	Indice de prospérité	
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire collégial	Effectif des étudiants / Nombre des enseignants	5	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire qualifiant		5	Indicateur d'alerte	
	Taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur		20	Indicateur d'alerte	Données statistiques de l'enseignement supérieur
ÉLIMINATION DU RETARD SCOLAIRE DE PLUS DE 2 ANS	Proportion des élèves du primaire qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel	Effectif d'élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel / Effectif total d'élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	ESISE
	Proportion des élèves du secondaire collégial qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
	Proportion des élèves du secondaire qualifiant qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	4AP des maths – TIMSS (ATDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGSOS-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités : O1 : Très sécuritaire et ordonné O2 : Sécuritaire et ordonné O3 : Moins sécuritaire et ordonné (3*O1+2*O2+1*O3)			TIMSS
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants		1	Indicateur d'alerte	
	4AP des sciences – TIMSS (ATDSOS-S)				
La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants					
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGSOS-S)					
La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				PIRLS	
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGSOS-L)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs (4AP – TIMSS (ACDGGSB))	Le calcul se base sur les 3 modalités : S1 : A peine quelques problèmes S2 : Problèmes mineurs S3 : Problèmes modérés jusqu'à sévère (3* S1+2* S2+ 1*S3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS	
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs					
	2ASC – TIMSS (BCDGGSB)					
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs					PIRLS
	2ASC – PIRLS (ACDGGSB)					
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves	Le calcul se base sur les 3 modalités : V1 : Presque jamais V2 : Presque chaque mois V3 : Presque chaque semaine (3*V1+2*V2+1*V3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS	
4AP – TIMSS (ASDGDAS)						
Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves						
2ASC – TIMSS (BSDGDAS)					PIRLS	
Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves						
4AP – PIRLS (ASDGDAS)						
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	Le calcul se base sur les 3 modalités : C1 : Un peu de difficulté C2 : Quelques difficultés C3 : Beaucoup de difficultés (3*C1+2*C2+1*C3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS	
	4AP des maths – TIMSS (ATDGCFT-M)					
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGCFT-M)					
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
4AP des sciences – TIMSS (ATDGCFT-S)						
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants						
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGCFT-S)						

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	4AP des maths – TIMSS (ATDGLSN-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGLSN-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités :			TIMSS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	C1 : Un peu de difficulté	1	Indicateur d'alerte	
	4AP des sciences – TIMSS (ATDGLSN-S)	C2 : Quelques difficultés			
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	C3 : Beaucoup de difficultés			
		(3*C1+2*C2+1*C3)			
	2ASC des sciences – TIMSS (BTDGLSN-S)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				PIRLS
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGLSN-L)				
INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LES ÉCOLES	Part des établissements disposant d'un accès internet au primaire	Nombre des établissements disposant d'un accès internet / Nombre total des établissements (par cycle)	100%	Indice de prospérité	ESISE
	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire collégial				
	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire qualifiant				
ORIENTATION SCOLAIRE	Proportion d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant	Effectif d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant / Effectif des élèves dans le secondaire qualifiant	80%	Indice de prospérité	L'enseignement supérieur en chiffres la formation des cadres en chiffres Maroc universitaire
	Proportion des étudiants scientifiques ou techniques dans l'enseignement supérieur (enseignement universitaire et la formation des cadres)	Effectif des étudiants scientifiques ou techniques / Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur	50%		

5. INDICATEURS DE LA DIMENSION « PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ÉCOLE	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en math-TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités A1: Grand sentiment d'appartenance, A2: Moyen sentiment d'appartenance A3: Faible sentiment d'appartenance. (3*A1+2*A2+1*A3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 2ASC en math-TIMSS(BSDGSSB)				
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en lecture-PIRLS(ASDGSSB)				
APPRÉCIATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES PAR LES ÉLÈVES	Degré d'appréciation des élèves des maths 4AP en math-TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités L1: Une très grande appréciation de la matière L2: Une moyenne appréciation de la matière L3: Aucune appréciation de la matière (3*L1+2*L2+1*L3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré d'appréciation des élèves des maths 2ASC en math-TIMSS(BSDGSLM)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Science 4AP en science-TIMSS(ASDGSL)				
	Degré d'appréciation des élève de la Science 2ASC en science-TIMSS(BSDGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Physique 2ASC en physique-TIMSS(BSDGSLP)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Chimie 2ASC en chimie-TIMSS(BSDGSLC)				
	Degré d'appréciation des élèves de la science de la terre 2ASC en science de la terre-TIMSS(BSBGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Biologie 2ASC en biologie-TIMSS(BSDGSLB)				
	Degré d'appréciation des élèves de la lecture 4AP en lecture-TIMSS(ASDGSLR)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
VALORISATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONFIANCE DES ÉLÈVES EN LEUR APTITUDE À LES ASSIMILER	Degré de valorisation des élèves en maths	Le calcul se base sur les trois modalités			
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSVM)	V1 : Très grande valorisation de la matière			
	Degré de valorisation des élèves en sciences	V2: Valorisation de la matière			
	2ASC en sciences-TIMSS(BSDGSVS)	V3: Aucune valorisation			
	Degré de confiance en soi des élèves en maths	(3*V1+2*V2+1*V3)			
	4AP en maths- TIMSS(ASDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	4AP en sciences- TIMSS(ASDGSCS)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	2ASC en sciences- TIMSS(BSDGSCS)	Le calcul se base sur les trois modalités	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de confiance en soi des élèves en Biologie	C1: Une très grande confiance en soi en la matière			
	2ASC en Biologie- TIMSS(BSDGSCB)	C2: Confiance en soi en la matière			
	Degré de confiance en soi des élèves en physique	C3: Aucune confiance en soi en la matière			
2ASC en physique- TIMSS(BSDGSCP)	(3*C1+2*C2+1*C3)				
Degré de confiance en soi des élèves en Chimie					
2ASC en Chimie - TIMSS(BSDGSCC)					
Degré de confiance en soi des élèves en Science de la terre 2ASC en Science de la terre-TIMSS(BSDGSCE)					
Degré de confiance en soi des élèves dans la lecture					
4AP en lecture- PIRLS(ASDGSCR)				PIRLS	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	
APPRÉCIATION DU MÉTIER DE L'ENSEIGNANT	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en maths- TIMSS(ATDGTJS)	Le calcul se base sur les trois modalités S1 : Très grande appréciation du métier de l'enseignant S2 : Appréciation du métier de l'enseignant S3 : Légère appréciation du métier de l'enseignant (3*S1+2*S2+1*S3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS	
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en maths-TIMSS(BTDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en sciences-TIMSS(ATDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en sciences-TIMSS(BTDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en lecture- PIRLS(ATDGTJS)					PIRLS
IMPLICATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS : DEGRÉ D'EMPHASE SUR LA RÉUSSITE	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite	Le calcul se base sur les trois modalités E1 : Très grande implication des acteurs éducatifs E2 : Grande implication des acteurs éducatifs E3: Moyenne implication des acteurs éducatifs (3*E1+2*E2+1*E3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS	
	4AP en maths- TIMSS(ATDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					
	2ASC en maths-TIMSS(BTDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					
	4AP en sciences- TIMSS(ATDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					PIRLS
	2ASC en sciences-TIMSS(BTDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					
	4AP en lecture- PIRLS(ATDGEAS)					PIRLS
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite	TIMSS					
2ASC en maths-TIMSS(ACDGEAS)	PIRLS					
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite						
2ASC en maths TIMSS(BCDGEAS)						
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite	PIRLS					
4AP en lecture- PIRLS(ACDGEAS)						

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
COMPÉTENCES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier (%)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	Enquête sur l'accès et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par les individus et les ménages
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier/coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier-coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou des feuilles de calcul	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou feuilles de calcul au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
INTÉGRATION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL	% des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET)	Effectif des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) / la population des jeunes (15-24 ans)	0%	Indicateur d'alerte	HCP : Enquête emploi
	Taux d'activité	Effectif d'actifs (actifs occupés et chômeurs) / la population totale de 15 ans et plus	80%	Indicateur de prospérité	
	Taux d'emploi	La population active occupée / la population active	100%	Indicateur de prospérité	
	% d'emplois rémunérés	La population active occupée et rémunérée / la population active occupée	100%	Indicateur de prospérité	
	Taux de salariat	Effectif des salariés / la population active occupée	80%	Indicateur de prospérité	
	% de salariés marocains sans contrat de travail	Effectif des salariés sans contrat de travail / effectif des salariés	100%	Indicateur de prospérité	
EDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Nombre moyen d'années d'études	Nombre moyen d'années d'études de la population (15 ans et plus)	15	Indicateur de prospérité	Estimation de l'INE
	Taux d'alphabétisation des adultes (15 et plus)	Effectif de personnes alphabétisées (15 ans et plus) / la population totale (15 ans et plus)	100%	Indicateur de prospérité	HCP : Enquête emploi
	% de la population ayant un niveau supérieur (25 et plus)	La population ayant un niveau supérieur (25 ans et plus) / la population (25 ans et plus)	25%	Indicateur de prospérité	
PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR	Nombre de publications indexées (Web of Science) par million d'habitants	Nombre de publications indexées (Web of Science) / (population / 1000 000)	1085*	Indicateur de prospérité	Département de l'enseignement supérieur auprès du MENFPESRS
	Nombre de brevets de résidents par million d'habitants	Nombre de brevets de résidents / (population / 1000 000)	195*	Indicateur de prospérité	
	Effectif des diplômés en doctorat rapporté aux diplômés de l'enseignement supérieur	Nombre de thèses soutenues par an / Total des diplômés de l'enseignement supérieur	2,83*	Indicateur de prospérité	

* Concernant la sous-dimension « Promotion de la société du savoir », le choix des valeurs cibles, à l'horizon 2030, est basé sur la moyenne des réalisations des pays de l'Union Européenne en 2015. Sources : World Bank and World Intellectual Property Organization (WIPO), WIPO Patent Report pour les brevets, World Population Prospects pour la population totale, EUROSTAT pour les données des diplômés en doctorat ou équivalent (CITE-8) et les diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 5-8) et l'UNESCO pour les publications/million d'habitants.



Ont réalisé ce rapport

Sous la direction de Rahma Bourqia

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Sous la direction de Rahma Bourqia, Cadre de Performance Régional 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique à l'horizon 2030, Région : Casablanca-Settat

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Le présent document fait partie d'une collection de dix cadres de performance régionaux couvrant la période 2015-2018

Rabat 2020